

# LE DEVOIR

## Santé mentale: pas qu'un manque d'argent, selon le ministère

ROBERT DUTRISAC

Québec — Il manque de l'argent en santé mentale, et le gouvernement devra investir davantage pour appliquer son plan d'action 2005-2010. Mais la solution à la piètre accessibilité aux services passe avant tout par un transfert d'une partie des ressources des deuxième et troisième lignes vers la première ligne, et de Montréal et Québec vers les autres régions, soutient-on au ministère. Malgré l'opposition des psychiatres qui s'élèvent contre ce «démantèlement» de leurs équipes.

La moitié des psychiatres du Québec travaillent à Montréal, qui ne compte pourtant que le quart de la population québécoise

de la Santé et des Services sociaux (MSSS), le Dr André Delorme, au cours d'un entretien avec *Le Devoir*.

C'est en 2005 que le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, a dévoilé le plan d'action en santé mentale qui prévoit le renforcement de la première ligne par un transfert du tiers des ressources — psychologues, travailleurs sociaux, infirmières spécialisées, etc. — épaulant les psychiatres et les pédopsychiatres de la deuxième et troisième lignes. Dans les faits, ce n'est qu'en 2007 que ce virage doit s'effectuer. Il a déjà commencé à Québec et doit se faire à l'automne à Montréal. Or les psychiatres s'insurgent, invoquant le manque actuel de ressources des deuxième et troisième lignes. On accuse le ministre de vouloir déshabiller Pierre pour habiller Paul.

Le manque de ressources est réel et frappe surtout la pédopsychiatrie. Selon les calculs du ministère, le gouvernement devrait consacrer 115 \$ par habitant pour appliquer son plan d'action de façon optimale.

VOIR PAGE A 8: SANTÉ

### INDEX

- Annonces ..... B 4
- Avis publics .. B 6
- Décès ..... B 4
- Météo ..... B 5
- Mots croisés .. B 5
- Sudoku ..... B 4
- Télévision ..... B 7

## Irak: la mort aux portes de l'école



WISAN SAMI AGENCE FRANCE-PRESSE

Cette jeune Irakienne enjambe une mare de sang à l'entrée de son école, où cinq fillettes sont mortes lors d'une attaque au mortier, à Bagdad. Le pays a connu une énième journée d'horreur hier, alors que plus de 250 insurgés auraient été tués dans de violents combats avec les forces irakiennes soutenues par l'aviation américaine, au nord de la ville sainte chiite de Najaf, dans le centre de l'Irak. Les autorités sont sur le pied de guerre pour éviter tout attentat lors des cérémonies chiïtes d'Achoura qui attirent à Kerbala des centaines de milliers de pèlerins venus commémorer la mort de l'imam Hussein en 680.

## 250 «insurgés» auraient été tués dans des combats à Najaf

CLAUDE LÉVESQUE

L'Irak a connu hier une nouvelle flambée de violence, au lendemain d'une série de manifestations antiguerre aux États-Unis et à la veille de l'Achoura, un des temps forts du calendrier chiïte.

Le principal affrontement rapporté hier a opposé les forces de sécurité irakiennes, appuyées par l'aviation américaine, à des combattants dans la région de Najaf, au sud de Bagdad, alors que des centaines de milliers de pèlerins affluaient vers une autre ville sainte chiïte, Kerbala.

Selon des sources militaires irakiennes, ces combats se seraient soldés par la mort d'au moins 250 «insurgés».

La chute d'un hélicoptère participant à ces opérations a coûté la vie à deux militaires américains, selon l'armée qui n'a pas précisé si l'appareil était tombé à la suite d'un accident ou d'un tir.

La veille, sept autres militaires américains avaient perdu la vie dans trois incidents différents. Ces décès portent à plus de 3080 le nombre des soldats américains tués en Irak depuis le début de la guerre en mars 2003, selon un décompte de l'Associated Press.

La confusion régnait hier sur l'identité des insur-

gés à l'œuvre dans la région de Najaf, dont le nombre pourrait atteindre le millier. Le gouverneur de la province, Assad Abou Gilel, a déclaré que les forces irakiennes avaient affronté un groupe de sunnites comprenant des combattants étrangers, ajoutant que les autorités avaient déjoué un complot visant à tuer des dignitaires chiïtes, dont l'ayatollah Sistani, selon le réseau CNN. En fin d'après-midi, des rumeurs circulaient en effet selon lesquelles certains activistes tentaient de gagner Kerbala, à une soixantaine de kilomètres au nord de Najaf.

Un million et demi de pèlerins chiïtes seraient arrivés hier à Kerbala

De sources proches d'un parti chiïte, on a plutôt affirmé que des sunnites et des chiïtes, fidèles à un imam nommé Ahmed Hassani al-Yemeni, qui se prétend le représentant du Mahdi, l'«imam caché» dont les chiïtes souhaitent le retour sur terre, figuraient parmi les combattants.

Selon une source municipale, jusqu'à un million et demi de pèlerins chiïtes seraient arrivés hier à Kerbala pour célébrer jusqu'à ce soir, sous la protection de quelque 11 000 soldats et policiers, la fête de l'Achoura. Celle-ci commémore le martyre de l'imam Hussein, petit-fils de Mahomet lors de la bataille de Kerbala au VII<sup>e</sup> siècle.

VOIR PAGE A 8: IRAK

## Layton prêt à appuyer le budget Harper

Le NPD a déjà commencé les discussions avec les conservateurs

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — À l'heure où les députés fédéraux reprennent le chemin d'Ottawa aujourd'hui pour une nouvelle session parlementaire, le chef du NPD, Jack Layton, se dit prêt à appuyer le gouvernement Harper pour qu'il survive au vote de confiance sur le budget, qui aura lieu ce printemps, «s'il procure des résultats concrets pour les citoyens». Les discussions avec les conservateurs ont d'ailleurs déjà commencé et vont s'intensifier au cours des prochaines semaines, a affirmé Jack Layton lors d'une entrevue avec *Le Devoir*.

Depuis la défection du député libéral Wajid Khan vers les conservateurs, le NPD se retrouve avec une balance du pouvoir claire et nette, pouvant donc assurer la sur-



CHRIS WATTIE REUTERS

Le chef du NPD, Jack Layton

vie du gouvernement Harper. Et Jack Layton entend en profiter, comme il l'avait fait en 2005, lorsqu'il avait contraint les libéraux de Paul Martin à modifier leur budget. «La balance du pouvoir nous

VOIR PAGE A 8: LAYTON

■ Un scrutin au printemps serait inutile, selon Harper, page A 2

### L'ENTREVUE

## La fascination du mensonge et de la perfidie

Le dramaturge et cinéaste Neil LaBute jette un regard violent sur ses contemporains

Véritable phénomène américain, Neil LaBute navigue avec aisance entre Hollywood, New York et les petits théâtres de Dublin. On lui doit des films comme *In the Company of Men*, Prix des réalisateurs au Festival de Sundance en 1997, et *Nurse Betty*, Palme d'or du scénario en 2000. À Québec, le metteur en scène Frédéric Dubois monte présentement *The Shape of Things, La Forme des choses* dans sa version québécoise traduite par Paul Lefebvre.

PATRICK CAUX

«J'aime la trahison, le mensonge», déclare le dramaturge Neil LaBute, joint par *Le Devoir* à l'aéroport de Chicago où il attendait un vol pour Londres. «Chaque jour, je tente de trouver des

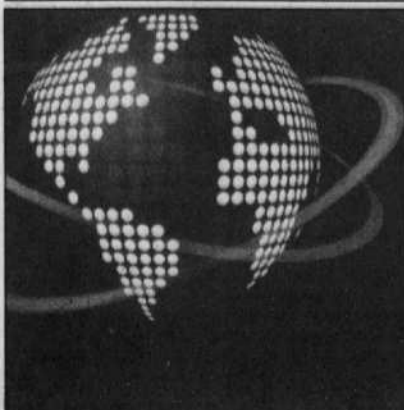
malentendus entre des personnages. En fait, je cherche à créer des conflits pour écrire deux heures d'action juive. Je comprends la capacité qu'ont les gens à être bons ou mauvais... «Ce n'est pas une question de morale, c'est plutôt une affaire de tension dramatique. C'est franchement plus

VOIR PAGE A 8: LABUTE



Neil LaBute

IVAN KYNCL



HOMIER-ROY

5H Aujourd'hui à 8 h 45  
Le nouveau roman de l'auteur de  
*La vie, la vie*, Stéphane Bourguignon.

Realisation: Louise-Renée Bessette



95,1 FM  
PREMIÈRE CHAÎNE

www.radio-canada.ca/bienmeilleur

## LES ACTUALITÉS

# Un scrutin au printemps serait inutile, selon Harper

*Des élections précipitées ne conduiraient qu'à un autre gouvernement minoritaire*

ISABELLE RODRIGUE

Ottawa — Avec le budget au centre de ses priorités en cette rentrée parlementaire, le premier ministre Stephen Harper met en garde les partis d'opposition de ne pas précipiter la tenue d'une élection de façon « irresponsable », allant jusqu'à prédire qu'une élection ce printemps ne « ferait qu'élire un autre gouvernement minoritaire » à Ottawa.

C'est effectivement sur fond de rumeurs d'élection que les députés fédéraux reprennent les travaux à la Chambre des communes, aujourd'hui. L'environnement et le règlement du déséquilibre fiscal dominent les débats, jusqu'au dépôt du budget vers la fin du mois de février ou en mars.

C'est ce budget qui fera la pluie ou le beau temps sur la scène politique fédérale. Pour survivre, le gouvernement Harper doit absolument convaincre au moins un parti d'opposition de l'appuyer, à défaut de quoi des élections seraient inévitables, puisque le vote sur le budget est une question de confiance.

Mais, déjà, les partis d'opposition, les libéraux en tête, laissent planer la possibilité de s'opposer à ce deuxième budget Harper. De l'avis du premier ministre, il s'agit là d'un flagrant manque de respect envers les électeurs.

« Les partis d'opposition se doivent d'expliquer comment, deux mois avant même de voir le budget, ils parlent de le défaire, a fait valoir le premier ministre en entrevue à la Presse canadienne, la semaine dernière. Ne devraient-ils pas, en tout respect de la population, attendre de voir le budget et ensuite se prononcer? »

« N'ont-ils pas la responsabilité d'expliquer au public canadien pourquoi il devrait y avoir une élection, ce que serait la justification d'une élection, d'autant plus que le résultat serait, au bout du compte, d'élire un autre gouvernement minoritaire », a poursuivi le premier ministre, qui tenait ces propos après avoir souligné qu'il ne se préoccupait pas vraiment des sondages sur la popularité de son gouvernement.

M. Harper est catégorique et répète, depuis des semaines, qu'il ne souhaite pas d'élection cette année. Reste à savoir si les chefs des trois partis d'opposition sont du même avis. Bien que la fièvre électorale semble avoir baissé d'un cran récemment, il ne suffit que d'un désaccord important pour changer la donne, dans une situation de gouvernement minoritaire.

Les sondages montrent que les conservateurs et les libéraux sont à égalité, une tendance qui ne semble pas fléchir. À gauche du spectre politique, le Nouveau Parti démocratique (NPD) peine à conserver ses appuis, qui fuient vers les libéraux ou en faveur du Parti vert. Au Québec, le Bloc québécois semble maintenir ses acquis.

## L'environnement au centre des discussions

Les difficultés des conservateurs à convaincre les électeurs de leur faire confiance sont plus importantes au Québec, dans la grande région de Toronto, et dans les grands centres urbains. Pour faire des gains dans ces secteurs, les conservateurs misent beaucoup sur leur « nouvelle » priorité, l'environnement.

Mais ils ne sont pas seuls sur ce terrain qu'ils avaient délaissé l'an dernier, un terrain déjà largement occupé par les trois partis d'opposition.

« On a tous les outils à notre disposition pour faire une campagne énergique et faire la démonstration que le discours environnemental, tant du gouvernement Harper que de M. [Stéphane] Dion, n'est ni plus ni moins que de la poudre aux yeux et qu'il vise au fond à aller chercher des votes », déclarait la semaine dernière le député Bernard Bigras, du Bloc.

Les députés des quatre partis s'affronteront sur la question des changements climatiques dès aujourd'hui, lors de la première séance du comité parlementaire sur le projet de loi des conservateurs sur la qualité de l'air. Jusqu'à présent, le NPD mène la charge et exige des amendements précis pour s'attaquer dès maintenant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

## Autres priorités

Les conservateurs mettront l'accent sur l'environnement, mais aussi sur l'énergie et l'économie, ont-ils laissé entendre en marge du caucus, la semaine dernière. Ils n'oublieront pas leurs autres priorités, comme l'adoption des projets de loi en matière de justice criminelle et leurs promesses de réforme démocratique.

Et c'est sans compter les baisses d'impôt, la réforme de la formule de la péréquation et le règlement du déséquilibre fiscal, qui devraient tous se retrouver dans le prochain budget.

Les partis d'opposition essaieront pour leur part de donner le ton et d'imposer d'autres débats. Les libéraux ont ciblé quatre priorités, dont la mission en Afghanistan.

« L'important, c'est que les Canadiens sachent comment on dirige la mission [en Afghanistan], où l'argent est dépensé, si nos troupes sont en sécurité et si nous avons des critères pour mesurer nos succès et nos progrès », disait le chef adjoint des libéraux, Michael Ignatieff, la semaine dernière, pour expliquer ce que les libéraux tenteraient d'accomplir.

Le Bloc ciblera surtout le déséquilibre fiscal et la question environnementale.

Presse canadienne

## Des pédalos qui glissent



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

LA FÊTE des neiges de Montréal, qui célèbre cette année son 25<sup>e</sup> anniversaire, a décidé de repenser l'utilisation du pédalo, pour en faire une version hivernale pour toute la famille. Hier, au parc Jean-Drapeau, les parents poussaient l'embarcation tandis que les enfants devenaient des pilotes de course sur une piste enneigée. La Fête des neiges, qui débutait samedi, se poursuit jusqu'au 11 février avec une myriade d'activités au menu.

## EN BREF

### Yves Bolduc est choisi candidat pour le PLQ dans Lac-Saint-Jean

Québec — Un médecin et coroner du Saguenay, Yves Bolduc, sera candidat pour le Parti libéral du Québec (PLQ) aux prochaines élections. Le premier ministre du Québec, Jean Charest, a présenté hier le candidat du PLQ pour la circonscription du Lac-Saint-Jean, une forteresse péquiste. Médecin omnipraticien depuis 1981, M. Bolduc est coroner depuis 1985 et directeur des services professionnels au Centre de santé et services sociaux Lac-Saint-Jean-Est depuis 1994. Président de l'Association des Conseils des médecins, dentistes et pharmaciens du Québec depuis 2002, il est également président du comité régional de bioéthique du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le PLQ ne dispose actuellement que de

deux députés dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et la circonscription de Lac-Saint-Jean. La circonscription est actuellement représentée par le député péquiste Stéphane Tremblay qui a annoncé son départ. — PC

tée actuelle, Denise Beaudoin, a été élue en 2003. — PC

### Le CTC réclame de vrais gains

Ottawa — Le plus grand regroupement de centrales syndicales au pays, le Congrès du Travail du Canada (CTC), espère que le gouvernement fédéral se préoccupera plus des questions touchant les travailleurs en 2007. Au cours d'une entrevue, diffusée hier sur les ondes de NTR, le porte-parole du CTC, Jean Wolff, a dit que les syndicats voulaient convaincre la classe politique que le temps de « se concentrer sur les préoccupations des travailleurs et de leur famille » était venu. Le CTC réclame par exemple du gouvernement fédéral qu'il oblige les cadres supérieurs des entreprises à payer de l'impôt sur 100 % de leurs gains en capital tandis que les salariés ne seraient imposés que sur la moitié de leur revenu. — PC

### L'épouse du maire de Mirabel sera candidate libérale

Mirabel — Ritha Cossette, épouse du maire de Mirabel et ancien candidat de l'Action démocratique, Hubert Meilleur, représentera le Parti libéral du Québec dans la circonscription de Mirabel lors des prochaines élections générales. Mme Cossette, dont l'assemblée d'investiture s'est tenue hier à Saint-Benoît-de-Mirabel, est professeure de philosophie. Elle tentera de ravir la circonscription de Mirabel au Parti québécois. La dépu-

## Jetta TDI ou à essence, seulement 2,9 % à l'achat.

Une offre aussi puissante et économique que nos moteurs.



**La Jetta.** Nul besoin d'y goûter financièrement pour goûter aux plaisirs de conduire. Gavez-vous de route avec le célèbre TDI<sup>MD</sup> qui offre une autonomie allant jusqu'à 1 000 km<sup>†</sup> avec un seul plein. Ou mordez agressivement dans le bitume avec un moteur à essence 2,5 L ou 2,0 L turbo. Sans compter la panoplie de petites attentions prêtes à prendre la route : dispositif antipatinage, sièges avant chauffants, rétroviseurs extérieurs chauffants, toit ouvrant et vitres électriques, pour ne nommer que celles-là. La table est mise, n'attendez plus pour en faire l'essai.



Jetta à essence<sup>\*</sup>  
Jetta TDI<sup>\*</sup>

Taux de 2,9%<sup>\*\*</sup>

4 ans / 80 000 km<sup>††</sup>  
Garantie limitée du véhicule neuf

Visitez [vw.ca](http://vw.ca) ou appelez au 1 888 ROULE VW pour plus de détails.

\*À l'exception des Jetta City 2007 et des Jetta TDI Édition Spéciale 2006. \*\*Taux de financement à l'achat de 2,9 % pendant 36 mois offert uniquement sur la Jetta berline 2007 et la Jetta TDI 2006, neuves, en stock. Photo à titre indicatif seulement. Offre sujette à l'approbation du crédit de Volkswagen Finance, une division de Crédit VW Canada Inc. Exemple de financement : un montant de 25 690 \$ ou taux d'intérêt annuel de 2,9 % correspond à une mensualité de 747,30 \$ pendant 36 mois. Total des frais de crédit de 1 219,79 \$, pour une obligation totale de 26 909,79 \$. Les mensualités et le total des frais de crédit varient en fonction du montant emprunté et de l'acompte ou de l'échange. Offre d'une durée limitée pouvant être retirée en tout temps. †Selon la première éventualité. Les réglages et l'usure normale des pièces ne sont pas couverts par la garantie après 12 mois ou 20 000 km, selon la première éventualité. ††Carburant diesel requis. Distance approximative sur l'autoroute de 1 057 km (5,2 L/100 km) et en ville de 833 km (6,6 L/100 km) pour la Jetta TDI familiale manuelle avec moteur de 1,9 litre. Données basées sur un réservoir de 55 litres et sur les données de consommation de Transports Canada. Données fournies à des fins de comparaison seulement. Votre consommation peut varier selon les accessoires et l'utilisation. Tous les détails chez votre concessionnaire.

## ACTUALITÉS



Chantal Hébert

L'anglais de Dion,  
le français  
de Baird

Dans le passé, personne n'a jamais accusé Stéphane Dion de manquer d'aplomb. Au contraire, son inébranlable assurance a parfois fait partie des traits moins attachants de sa personnalité politique.

Voilà pourtant qu'en l'écoutant énoncer sa position sur l'Afghanistan la semaine dernière, mon collègue du *Calgary Herald*, Don Martin, a trouvé le nouveau chef libéral aussi peu convaincant que confus. Ce sentiment ne s'est pas retrouvé dans les comptes rendus des médias francophones. Et pour cause. Ce n'est pas tant la position libérale sur l'Afghanistan qui est incertaine que la maîtrise de l'anglais de Stéphane Dion qui est approximative.

On peut se réjouir de ce que le bilinguisme ait fait suffisamment de chemin pour qu'on ne puisse plus présumer qu'un francophone sera automatiquement plus bilingue que son équivalent anglophone. C'est ainsi que M. Dion — seul francophone de souche sur les rangs de la succession de Paul Martin — n'était pas le plus bilingue des candidats en lice. La palme revenait plutôt à Michael Ignatieff et Bob Rae.

Le fait est cependant qu'aujourd'hui, le PLC a un chef qui est moins à l'aise en anglais que son équivalent souverainiste Gilles Duceppe et moins performant dans sa langue seconde que Stephen Harper ne l'est en français.

Dans le meilleur des cas, l'obligation de maîtriser une langue seconde a tendance à clarifier le propos d'un individu. L'absence de vocabulaire est pour quelque chose dans le style direct des interventions en français du premier ministre. Mais Stephen Harper a trouvé un style qui lui permet de faire passer ses idées sans s'enfermer dans une syntaxe qu'il ne maîtrise pas toujours. Le fait que le chef conservateur ait tendance à voir le monde en noir et blanc constitue à cet égard un atout.

Stéphane Dion n'en est pas là. Quand il improvise en anglais, son propos s'égaré souvent dans des méandres linguistiques plus ou moins utiles. Plus sa pensée est complexe, plus elle devient difficile à suivre. À défaut de trouver le mot juste, le chef libéral retombe parfois dans des approximations qui donnent des allures simplistes à des idées qui sont d'autre part très nettes en français.

Le même travers, en français, avait contribué à renforcer l'impression de confusion qui se dégageait de Paul Martin. Le style ampoulé de l'ex-premier ministre avait également eu pour effet de donner une grosse longueur d'avance à Gilles Duceppe à l'occasion des débats des chefs en français des deux dernières campagnes électorales. Ce ne sera manifestement pas le cas maintenant que Stéphane Dion est sur les rangs.

En anglais par contre, il va devoir mettre les bouchées doubles d'ici à la prochaine campagne pour ne pas se faire manger tout rond, d'autant qu'il a affaire à un adversaire conservateur qui compense son absence de charisme en ne parlant pas pour ne rien dire. Dans l'état actuel de son anglais, le chef libéral pourrait avoir de la difficulté à tirer son épingle du jeu des débats.

Ces jours-ci, M. Dion dispose d'un évident capital de sympathie. Mais il doit encore le traduire en votes. Sa victoire au leadership va à contre-courant d'un sentiment répandu au sein de l'électorat canadien, à savoir qu'il ne serait pas plus mal de passer un tour ou deux avant de revoir un premier ministre issu du Québec au pouvoir.

Le public anglophone est notoirement indulgent en matière linguistique. Les électeurs de l'extérieur du Québec ont bien moins tenu rigueur à Jean Chrétien de la qualité exécrable de son anglais que les Québécois de celle — médiocre — de son français. Au fil de six années de présence presque hebdomadaire à la télévision anglaise de Radio-Canada, personne ne m'a jamais reproché mes nombreuses défailances en anglais.

Cela dit, les difficultés en français de Paul Martin ont considérablement nui à son message au Québec, et le même travers pourrait jouer de mauvais tours à M. Dion. À preuve, l'impression de contre-performance qui s'est dégagée de certaines de ses interventions en anglais la semaine dernière.

Au début de la campagne au leadership libéral, plusieurs commentateurs francophones avaient constaté que leurs collègues anglophones ne remarquaient pas les bonnes prestations de Stéphane Dion, notamment parce qu'il était à son summum en français.

Certains s'étonneront de ce qu'après une décennie en politique fédérale, le chef libéral ne soit pas plus à l'aise en anglais. Mais au fil des années, Stéphane Dion a passé davantage de temps sur les barricades québécoises que dans les tranchées canadiennes. Comme ministre aux Affaires intergouvernementales, c'est à ce titre qu'il a croisé le fer aux Communes avec le Bloc québécois. Dans ses fonctions subséquentes à l'Environnement, on ne peut pas dire qu'il ait eu à subir de très longs interrogatoires de la part de l'opposition conservatrice. Comme chacun sait, l'intérêt de Stephen Harper pour tout ce qui est vert est récent.

En fait, cet intérêt a coïncidé avec l'arrivée à la tête du PLC de Stéphane Dion. Ce n'est pas un accident si, au début de l'année, le premier ministre confiait l'environnement à un de ses ministres les plus bilingues et les plus agressifs. À compter d'aujourd'hui, John Baird — un ancien membre des gouvernements de Mike Harris — est en mission commandée pour déboulonner le piédestal vert du chef libéral. En Chambre, c'est David McGuinty — frère du premier ministre ontarien du même nom — qui va lui donner la réplique pour l'opposition libérale.

Signe des temps, ces deux frères ennemis ontariens sont plus bilingues que leurs chefs respectifs!

chebert@thestar.ca

Chantal Hébert est columnist politique au Toronto Star.

VALLÉE-JONCTION

## Les syndiqués ont 48 heures pour accepter la nouvelle offre d'Olymel

*Si elle est rejetée, l'offre sera retirée et l'usine fermera ses portes*

ALEXANDRE SHIELDS

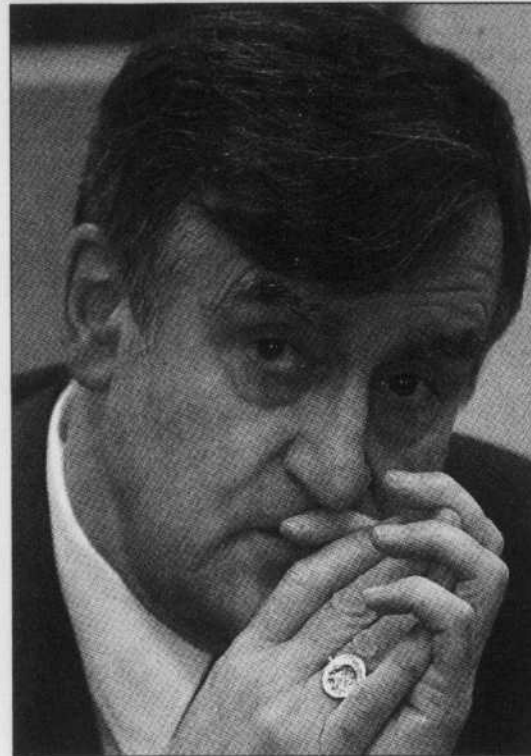
L'usine d'Olymel de Vallée-Jonction, en Beauce, a reçu hier un sursis de 48 heures, le temps que les employés se prononcent sur une version «bonifiée et réaménagée» de l'offre patronale, qui comprend des baisses de salaires moins élevées et étalées sur une plus longue période. Les travailleurs ont jusqu'à demain après-midi pour se prononcer sur cette nouvelle proposition. Si elle est rejetée, elle sera retirée et l'usine fermera ses portes, point à la ligne.

Cette nouvelle offre comporte plusieurs aménagements, de sorte qu'elle permettrait de réduire l'impact sur le revenu net des employés. Auparavant, les concessions demandées équivalaient à une réduction d'environ 140 \$ du salaire hebdomadaire. La direction propose désormais de ramener «jusqu'à 50 \$» par semaine l'impact sur la paye nette des employés des concessions demandées.

«Il s'agit d'une proposition finale qui représente le maximum de ce qu'Olymel peut consentir pour poursuivre ses opérations dans des conditions viables, sauver tous les emplois, faire face à la crise qui frappe l'industrie porcine et mettre fin à un historique de pertes de plus de 50 millions de dollars au cours des trois dernières années seulement dans cette usine», a fait valoir hier le président-directeur général d'Olymel, Réjean Nadeau. Il a aussi évoqué brièvement l'idée de développer davantage les installations de Vallée-Jonction pour répondre à la demande internationale.

«Ces propositions permettront à nos travailleurs de Vallée-Jonction de demeurer les mieux rémunérés de l'ensemble de l'industrie nord-américaine», a également déclaré M. Nadeau. Selon les chiffres dévoilés par la direction, le coût horaire global payé par Olymel, qui est présentement de 28,43 \$, passerait ainsi à 22,38 \$. Le p.-d.g. d'Olymel a du même coup affirmé que «la moyenne de l'industrie nord-américaine se situe à 19,64 \$». Dans le cadre de la médiation, l'entreprise aurait aussi accepté de réduire la durée de la convention collective de dix à sept ans, selon les informations disponibles hier.

«La proposition d'Olymel permet de réunir les



JACQUES NADEAU LE DEVOIR  
Lucien Bouchard, négociateur et porte-parole d'Olymel dans le dossier de Vallée-Jonction

conditions nécessaires à l'atteinte des objectifs d'Olymel de réduction de ses coûts, assurant ainsi la poursuite des activités à l'usine de Vallée-Jonction [...]. Nous reconnaissons que nous demandons un effort important aux travailleurs, mais c'est la seule façon de sauver les emplois, de s'inscrire dans la durée et de demeurer compétitifs dans un marché où la concurrence est féroce», a expliqué par la suite l'ancien premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, qui est négociateur et porte-parole d'Olymel dans ce dossier.

## Réaction syndicale

Le président du syndicat des travailleurs d'Olymel de Vallée-Jonction, Gino Provencher, s'est toutefois dit déçu que les pourparlers avec la direction n'aient pas permis d'en arriver à une entente de principe. Par conséquent, il a indiqué hier que les travailleurs seraient appelés à se prononcer, au scrutin secret, sur la nouvelle proposition de l'employeur lors d'une assemblée générale qui se tiendra demain en début d'après-midi. Il a d'ailleurs jugé cette offre décevante. «Malgré quelques modifications, la deuxième offre globale reste loin de nos attentes», a-t-il déploré hier, se refusant à tout autre commentaire.

Cette offre est justement valable jusqu'à demain 16 h, point final. «Les employés font donc face à un choix clair: soit accepter les conditions de sauvetage de l'usine, soit les rejeter et décider ainsi de sa fermeture définitive», a prévenu Réjean Nadeau. Il a expliqué que l'entreprise devait rendre des comptes à ses clients japonais, qui ne tolèrent pas qu'on entreprenne indéfiniment un flou sur la survie de l'usine.

Avant les rebondissements d'hier, la direction de l'entreprise demandait aux employés des réductions salariales hebdomadaires de l'ordre de 30 %. Les employés de l'usine d'Olymel de Vallée-Jonction avaient voté à 99 % contre ces concessions. Ils avaient ainsi envoyé un message on ne peut plus clair à la direction: ils refusaient de devoir porter tout le poids des pertes financières de l'entreprise dans un contexte où même les offres patronales ne contenaient aucune promesse de survie de l'entreprise.

Olymel affirme avoir enregistré une perte de 13,6 millions en 2006 à cette usine de Vallée-Jonction, et des pertes de 50 millions depuis trois ans. Dans le cas où l'on annoncerait la fermeture, Olymel déplacrait certaines activités de transformation de porc frais à Red Deer, en Alberta. Jeudi dernier, les producteurs de porcs du Québec, par la voie de leur fédération et de l'Union des producteurs agricoles, ont d'ailleurs fait savoir que l'absence d'une entente chez Olymel constituait une menace pour l'avenir de toute la filière porcine au Québec.

Le Devoir

## Règlement sur le fumier solide

## Claude Bécharde rencontrera cette semaine le préfet de la MRC de Kamouraska

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Claude Bécharde, rencontrera cette semaine le préfet de la MRC de Kamouraska et d'autres dirigeants du monde municipal qui ont ouvert une véritable crise politique avec Québec en adoptant un règlement qui obligera les futurs établissements porcins à opérer sur fumier solide.

La ministre des Affaires sociales, Nathalie Normandeau, a désavoué le projet de règlement de la MRC de Ka-

mouraska même s'il avait fait l'objet d'un large consensus social et qu'on ne lui connaît comme adversaire que le lobby agricole, qui n'est d'ailleurs pas homogène, car plusieurs agriculteurs ont appuyé le projet de règlement. La production sur fumier solide est très marginale au Québec. On ne connaît qu'un établissement important qui l'utilise, situé à Saint-Jean-de-Matha. La tendance dans l'industrie agricole est plutôt à la gestion liquide, car, faute d'intervention musclée et à temps de l'Environnement, il y a deux ou trois ans, la production bovine et laitière est en train de passer des fumiers solides

à une gestion liquide, ce qui multiplie de façon importante les quantités de déjections à épandre.

Le ministre Bécharde a déclaré hier au *Devoir*, en marge d'une conférence de presse à Montréal, qu'il espérait parvenir à dégager avec les élus locaux une solution acceptable sur le plan environnemental et qui soit susceptible d'être acceptée par sa collègue Normandeau.

Lorsque la MRC de Nicolet a adopté l'an dernier un règlement de zonage plus exigeant que les normes provinciales pour protéger les bandes riveraines de ses principaux cours d'eau, le

ministre Bécharde est intervenu avec succès en plaidant pour le relèvement des normes de protection, ce que sa collègue Normandeau a fini par accepter.

Depuis que la décision de la ministre Normandeau est connue, l'affaire a soulevé une véritable tempête politique le long du golfe. Le projet de règlement bloqué par la ministre a été appuyé depuis par une série de groupes environnementaux et sociaux, y compris des groupes et organismes de la Côte-Nord de la région de Charlevoix.

Le Devoir

François Gendron  
avocat  
LL.L., M.A., Ph.D.  
Montréal  
514.845.5545  
POUR TROUVER  
UNE SOLUTION

Résultats des tirages du: 2007-01-27		Résultats des tirages du: 2007-01-26	
649	07 compl.	34	34 compl.
GAGNANTS	LOTS	GAGNANTS	LOTS
6/6 0 3 837 506,00 \$	6/6 0 1 000 000,00 \$	7/7 0 5 000 000,00 \$	7/7 0 5 000 000,00 \$
5/6+ 5 54 821,50 \$	5/6+ 2 25 000,00 \$	6/7+ 0 158 586,20 \$	6/7+ 85 1 865,70 \$
5/6 114 1 986,30 \$	5/6 28 500,00 \$	5/7 5 406 99,70 \$	4/7 114 015 10,00 \$
4/6 7 890 54,30 \$	4/6 1 359 50,00 \$	3/7+ 104 176 10,00 \$	3/7 956 235 Participation gratuite
3/6 130 665 10,00 \$	3/6 19 266 5,00 \$	Extra 1142428 500 000 \$	Prochain gros lot (appr.): 10 000 000 \$
2/6+ 109 760 5,00 \$	Ventes totales: 489 605,50 \$	Extra 3181303 500 000 \$	Ventes totales: 13 809 434 \$
Ventes totales: 14 090 506 \$	Prochain gros lot (appr.): 8 000 000 \$	*décomposable dans les deux sens	

ROLEX

# SERVICE

POUR GARDER VOTRE ROLEX EN PARFAIT ÉTAT DE FONCTIONNEMENT, NOUS VOUS CONSEILLONS D'EFFECTUER UNE RÉVISION COMPLÈTE TOUTS LES CINQ ANS.

*Bijouterie*  
**Gambard**  
Vente et service technique

630-A RUE CATHCART MONTRÉAL, CENTRE VILLE  
(514) 866-3876

## LES ACTUALITÉS

Annonces télévisées

## Le Parti conservateur lance une offensive publicitaire contre l'image de Stéphane Dion

ALEXANDRE SHIELDS

Au moment où s'amorcent les travaux parlementaires à Ottawa, le Parti conservateur lance aujourd'hui une offensive publicitaire télévisée qui s'attaque directement à l'image du chef du Parti libéral, Stéphane Dion. Les troupes de Stephen Harper espèrent ainsi le dépeindre comme «un chef dépourvu de leadership qui ramènera le Canada vers le passé des libéraux».

Les trois annonces, composées essentiellement de séquences tournées pendant la course à la direction du Parti libéral, reprennent ainsi «des allégations surprenantes» faites par M. Dion et deux autres aspirants à la direction des libéraux, soit Michael Ignatieff et Ken Dryden. On peut y voir M. Ignatieff et M. Dryden reconnaître que les libéraux, lorsqu'ils étaient au pouvoir, ont échoué en ce qui concerne le dossier de l'en-

vironnement. Pour sa part, M. Dion pose la question suivante: «Croyez-vous qu'il est facile d'établir des priorités?»

«Quel sorte de leader est Stéphane Dion?», demandent alors les conservateurs, en grosses lettres. Le tout est projeté avec, en toile de fond, la couleur rouge emblématique des libéraux fédéraux. «Stéphane Dion souhaite devenir premier ministre dès que possible, a d'ailleurs soutenu hier

le député conservateur Jason Kenney. Cependant, il montre, par son discours et celui de ses collègues, qu'il est un chef dépourvu de leadership qui ferait régresser le pays.»

«Nous avons décidé de laisser la parole aux libéraux, a en outre expliqué M. Kenney, lors d'un point de presse où ont été présentées les publicités. Je crois que les Canadiens seront déconcertés par ce qu'ils entendront de la bouche de l'homme qui veut devenir premier ministre.» «On veut que les Canadiens prennent conscience de qui il est et aussi comment il est perçu par ses propres amis, ceux du Parti libéral du Canada», a ajouté son collègue Michael Fortier, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux.

Les trois publicités télévisées, toutes en anglais, seront diffusées dès aujourd'hui d'un océan à l'autre. Et signe que les sommes qui y sont allouées sont importantes, elles seront diffusées di-

manche prochain sur les réseaux retransmettant le match du Super-bowl au pays, qui jouit d'une cote d'écoute exceptionnelle. Une version française devrait suivre sous peu.

Il s'agit en fait d'une première offensive sur le thème de l'environnement. Et au cours des semaines à venir, les conservateurs comptent bien remettre en question l'image «verte» que souhaite exploiter Stéphane Dion contre le gouvernement Harper.

Le principal intéressé s'en est pris hier à cette campagne «qui tombe bien bas». «Peut-être M. Harper n'a rien à dire de positif sur lui-même. Il y a quelques mois, il a dit qu'il ne croyait pas aux gaz à effet de serre, qu'il ne croyait pas que ça existait, a expliqué Stéphane Dion sur les ondes de RDI. Qui est-il pour remettre en cause le bilan des libéraux, quand, dans l'opposition, [les conservateurs] ont tout fait pour bloquer chaque initiative que



PATRICK DOYLE REUTERS

Stéphane Dion

nous avons prise et, au gouvernement, ils ont fermé tous nos programmes sans les remplacer.»

Le Devoir

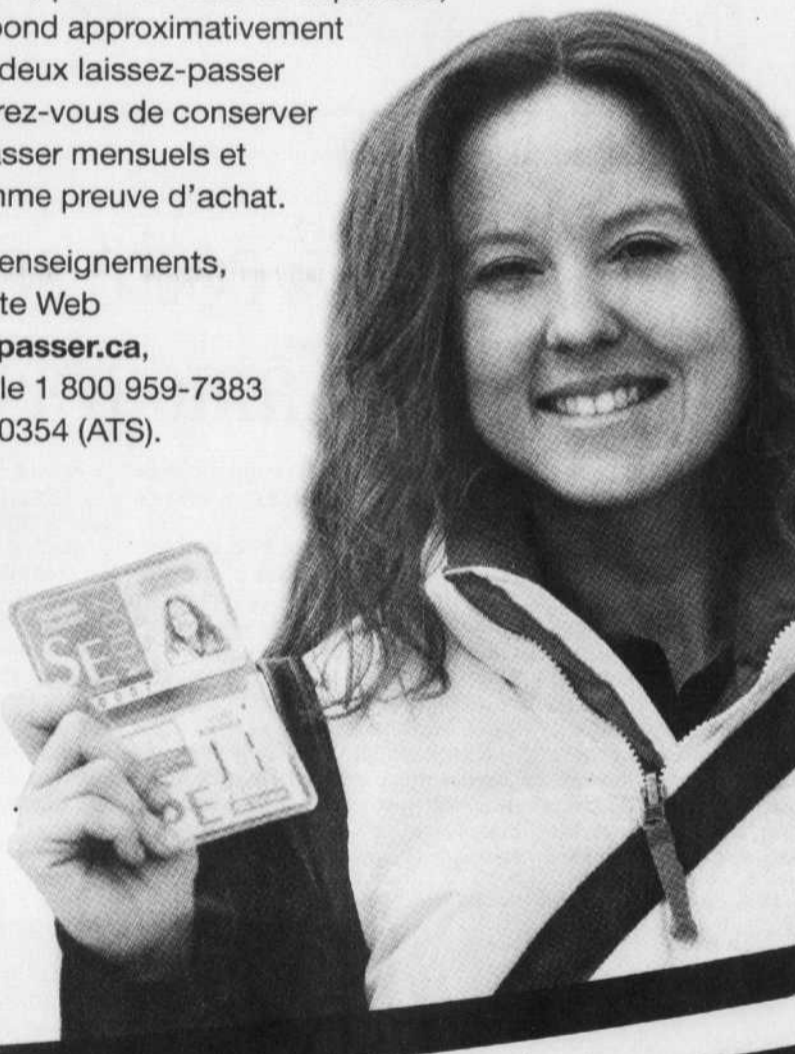
## Avis aux usagers du transport en commun

Vos reçus valent leur pesant d'or. Conservez-les pour recevoir votre crédit d'impôt.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2006, le gouvernement du Canada a commencé à offrir un crédit d'impôt non remboursable, applicable sur le coût des laissez-passer de transport en commun d'une durée minimale d'un mois.

En 2007, le taux d'imposition sera de 15,5 %. Par conséquent, si votre laissez-passer mensuel de transport en commun vous coûte 70 \$, vous recevrez, cette année, un crédit d'impôt de 130 \$ pour 12 mois de dépenses, ce qui correspond approximativement à la valeur de deux laissez-passer gratuits. Assurez-vous de conserver vos laissez-passer mensuels et vos reçus comme preuve d'achat.

Pour plus de renseignements, consultez le site Web [www.laissez-passer.ca](http://www.laissez-passer.ca), ou composez le 1 800 959-7383 ou 1 800 665-0354 (ATS).



Canada

## Le réseau Action Climat propose d'amender le projet de loi C-30

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Le réseau canadien Action Climat propose aux partis d'opposition d'amender le projet de loi C-30 sur l'air pur, déposé à l'automne par le gouvernement Harper, pour obliger tous les secteurs industriels à ramener leurs émissions de gaz à effet de serre à 6 % sous leur niveau de 1990 pendant la «période Kyoto», soit 2008-2012.

Une telle réduction frapperait surtout les pétrolières milliardaires de l'Ouest, dont l'exploitation des sables bitumineux a fait grimper les émissions de l'Alberta de plus de 40 % au-dessus du niveau historique de 1990. Globalement, les «grands émetteurs finaux», un groupe qui comprend, outre les pétrolières, les grands producteurs d'énergie et les raffineurs de métaux principalement, sont responsables de 50 % des émissions au Canada, mais le plan Dion-Martin ne leur imposait d'absorber que 17 % de l'effort national de réduction, le reste étant financé par les contribuables.

En présentant le projet de loi C-30, le gouvernement Harper a dit qu'il recevrait avec ouverture les amendements proposés par le public et l'opposition majoritaire, une démarche obligée s'il veut faire adopter son projet de loi. Les 19 groupes qui forment le réseau Action Climat ont voulu, par leurs propositions d'amendements, aider l'opposition dans cette tâche.

## Crédits d'émissions

Le réseau propose ainsi d'ajouter aux objectifs de Kyoto l'obligation pour le Canada de mettre en place dès 2008, comme l'exige le protocole, un marché de crédits d'émissions sur lequel les entreprises les plus

performantes pourraient vendre leurs crédits aux entreprises qui le sont moins, pour les aider à atteindre leurs objectifs de réduction.

La Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) serait par ailleurs modifiée pour énoncer clairement qu'elle a notamment pour objectif de participer à la lutte contre les changements climatiques. De plus, elle rendrait obligatoire au Canada l'atteinte des objectifs du protocole de Kyoto et assignerait au pays, en sus de l'objectif à court terme de 2012, un objectif à moyen terme qui serait identique à celui de l'Europe, soit une réduction des GES de 25 % pour 2020 et un objectif à long terme de 80 % d'ici 2050. Le gouvernement Harper a des ambitions plus modestes, visant pour 2050 une réduction de 50 % des GES.

Le réseau Action Climat propose enfin de faire sauter la distinction, que proposent les conservateurs, entre les gaz à effet de serre et les contaminants atmosphériques. Le gouvernement Martin, dans ses dernières semaines d'existence, avait inclus par amendement législatif les GES dans la liste des produits toxiques, ce que les écologistes proposent, somme toute, de maintenir.

Quant aux normes sur les contaminants atmosphériques, les 19 groupes proposent au Canada de rejoindre ou de dépasser automatiquement aux trois ans les normes les plus exigeantes en vigueur sur le continent, une proposition qu'ils étendent aux biens énergivores et au parc automobile, ce qui obligerait en pratique le Canada à intégrer dans sa réglementation les normes californiennes.

Le Devoir

EN BREF

## Le rôle du Québec sur la scène internationale

Québec — Une commission parlementaire de l'Assemblée nationale devrait analyser les traités internationaux négociés par Ottawa et qui touchent le Québec. Cette proposition émane du professeur Stéphane Paquin, de l'Université de Sherbrooke, dans une étude des relations internationales du Québec depuis 1965, que viennent de publier les Presses de l'Université Laval. «Cette commission pourrait déterminer les conditions d'acceptation par le gouvernement du Québec des traités ou accords que conclut le gouvernement canadien dans ses champs de compétence. Ainsi, les partenaires internationaux du Canada seraient contraints d'exercer une pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il tienne compte des revendications du Québec», soutient le professeur Paquin. — PC

## Chanson déraisonnable?

Un policier montréalais est dans l'embarras pour avoir composé une chanson très critique à l'endroit des accommodements raisonnables. L'homme de 37 ans, travaillant au SPVM depuis une quinzaine d'années, pourrait devoir affronter le comité de discipline de son service. Un porte-parole de la police de Montréal, Ian Lafrenière, soutient au *Journal de Montréal* que la chanson ne véhicule pas les valeurs du service, soit l'intégrité et le respect. La chanson s'intitule *Ça va faire là*. On peut la retrouver sur Internet. Parmi les paroles controversées, on note par exemple: «notre culture se fait cracher dessus» et «si t'es pas content de ton sort, il existe un endroit qui est l'aéroport». Le policier aurait lui-même prévenu ses supérieurs que la chanson s'est propagée rapidement sur Internet. Une enquête a été ouverte. Le policier n'est pas suspendu durant la durée de l'investigation. — PC



CETTE SEMAINE

LA FAMILLE = BONHEUR?

9H Émissions spéciales du 29 janvier au 2 février

Avec Mireille Deyglun et Jean-François Lépine

Réalisation: Carmel Dumas

**95,1** FM  
PREMIÈRE CHAÎNE
[www.radio-canada.ca/famille](http://www.radio-canada.ca/famille)

# ACTUALITÉS

## Aires protégées: Québec songe à passer outre aux normes internationales

Le ministre Béchard se dit plongé dans un dilemme

JOCELYNE RICHER

Québec — Ce n'est pas demain la veille que le Québec pourra se vanter d'avoir bâti un réseau d'aires protégées d'une superficie correspondant aux normes internationales.

Le gouvernement Charest, pourtant prompt à se positionner sur la scène internationale en leader en matière d'environnement, n'a pas été capable jusqu'à maintenant de respecter ses engagements en ce domaine, et ce, même s'ils sont loin d'égaliser les normes mondiales.

La Presse canadienne a appris que le ministre du Développement durable, Claude Béchard, songeait même à renoncer à l'engagement qu'il avait pris de redéfinir — pour le rendre conforme aux normes internationales — le concept d'aire protégée.

S'il va dans ce sens, et il doit trancher la question au cours des prochaines semaines, le Québec s'éloignerait encore plus de son objectif d'exclure de toute activité industrielle au moins 8 % de son territoire, d'ici la fin du présent mandat.

La définition actuellement en vigueur au Québec, floue à souhait, permet au gouvernement d'inclure dans son calcul des territoires qui, normalement, ne devraient pas y figurer, si l'on s'aligne sur ce qui se fait ailleurs.

Ainsi, le Québec se retrouve dans une situation un peu loufoque où le gouvernement prétend protéger 5,8 % de son territoire, tandis que les groupes écologistes rabaisent sa perfor-

mance à 3,4 %, en se fondant sur la définition prônée par l'Union mondiale pour la nature (UICN).

### Engagement ferme

Le 12 avril dernier, le ministre Béchard avait pourtant pris un engagement ferme: dans les prochains mois, le Québec publierait son registre des aires protégées, qui afficherait une toute nouvelle définition, plus restrictive, du concept, conformément aux attentes des groupes écologistes qui s'alignent sur l'UICN.

Mais le gouvernement est piégé: s'il resserre la définition, atteindre l'objectif du 8 % serait pratiquement impossible d'ici la fin du mandat, soit selon toute vraisemblance dans quelques mois à peine.

Qui plus est, le statut de plusieurs dizaines de milliers de kilomètres carrés de forêts supplémentaires serait en jeu, source d'inquiétude pour l'industrie forestière dans plusieurs régions.

Si, au contraire, il rompt sa promesse, il risquerait de perdre la face auprès des écologistes et sur la scène internationale, et le Québec y perdrait en crédibilité en affichant des pourcentages basés sur de fausses prémisses.

Interrogé à ce propos au cours des derniers jours, le ministre se dit plongé dans un dilemme et convient que le temps est venu d'afficher ses couleurs. Mais son idée n'est pas encore faite.

«Il y a deux courants de pensée, et il faut vraiment trancher entre les deux. Il va falloir que je me décide», admet-il, en entrevue.

Chose certaine, au cours des prochaines semaines, le ministre



JACQUES NADEAU LE DEVOIR  
Le ministre du Développement durable, Claude Béchard

Béchard annoncera de quel côté il penche, tout en créant un certain nombre d'aires protégées, la plupart en forêt boréale.

Le Québec y gagnerait environ 1 % de territoires protégés supplémentaires, selon ce que l'on a appris, mais l'on sera toujours loin du compte, à l'approche de l'échéance électorale. «Quand on a pris l'engagement de se rendre à 8 % avant la fin du mandat, c'était 8 % selon l'ancienne définition», explique le ministre Béchard, disant chercher à s'entendre avec les groupes écologistes sur une définition commune.

Le message qu'il leur envoie est le suivant: «vous ne pouvez pas me demander d'adopter une définition

qui ferait en sorte qu'on défend 3,4 % demain matin, au lieu de 5,8 %, puis là me dire que je dois maintenir mon engagement de 8 % pareil d'ici la fin du mandat. Ça ne marche pas», plaide le ministre.

Donc, s'il ne réussit pas prochainement à convaincre les groupes d'accepter que Québec renonce à atteindre un «vrai» 8 % à court terme, «on va garder la même définition», prévient-il.

### Le Québec traîne les pieds

S'il est un domaine où le Québec traîne les pieds, c'est bien celui-là. Car ce n'est pas 8 %, mais bien 12 % du territoire qui est considéré le seuil minimal à atteindre, selon la Commission mondiale sur l'environnement et le développement.

Au Canada, le Québec fait figure de parent pauvre. L'Ontario a déjà protégé 9 % de son territoire, tandis que la Colombie-Britannique et l'Alberta dépassent les 12 %. Dans l'ensemble, le Canada se situe à 10 %.

Il y a deux ans, dans son rapport, la commission Coulombe avait grondé le gouvernement Charest et lui avait demandé de protéger 8 % de son territoire en 2006 et 12 % de son territoire situé en forêt boréale d'ici 2010.

Concrètement, la différence de perception quant au pourcentage de territoire protégé tient à savoir s'il faut inclure ou non dans le calcul deux territoires: l'île d'Anticosti — où l'on effectue de la coupe forestière — et le Grand-Nord, où on trouve les territoires de mise bas du caribou.

Presse canadienne

## Environnement: l'ALENA sermonne le Canada

DENNIS BUECKERT

Ottawa — Un porte-parole de la commission environnementale de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) a sermonné le Canada pour ne pas avoir dévoilé deux rapports portant sur la présumée incapacité du pays à faire respecter ses propres lois environnementales.

Le ministre fédéral de l'Environnement, John Baird, nie toutefois toute intention de cacher ces rapports, et il affirme que le Canada travaille de concert avec ses partenaires de l'ALENA afin de les rendre publics.

L'un des documents porte sur une plainte selon laquelle l'industrie forestière de l'Ontario détruit chaque année 45 000 nids d'oiseau, allant ainsi à l'encontre de la Convention concernant les oiseaux migrateurs. L'autre rapport s'attarde aux allégations voulant que les usines canadiennes de pâte à papier émettent des effluents toxiques, en dérogation de la Loi sur les pêches.

Geoff Garver, haut responsable

de la commission environnementale de l'ALENA, qui a préparé les rapports, affirme qu'ils auraient dû être rendus publics dans un délai de 60 jours. «Nous en sommes maintenant à sept mois et c'est sans précédent», a déclaré M. Garver. «Nous sommes préoccupés par le temps que ça prend pour voter au sujet de ces documents.»

La Commission de coopération environnementale (CCE), dont le siège est situé à Montréal, a été établie afin de se pencher sur les craintes que le libre-échange puisse mener les pays signataires de l'accord à négliger leurs lois environnementales afin de tirer un avantage au chapitre des échanges commerciaux. La CCE a notamment pour mandat de faire enquête à la suite de plaintes formulées par des citoyens et jugées dignes d'intérêt public. Ces enquêtes ont de l'influence en raison de leur caractère objectif et de la minutie avec laquelle elles sont menées.

Presse canadienne

### EN BREF

#### Rapport très attendu du GIEC sur le climat

Washington-Paris — Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) se retrouve à compter d'aujourd'hui à Paris pour mettre la touche finale à son très attendu rapport sur le réchauffement climatique: montée du niveau des mers, températures plus élevées, on sait d'ores et déjà que les prévisions seront sinistres. Le Devoir dévoilait les grandes lignes du projet de rapport dans son édition de vendredi dernier. «Je crois qu'il y aura des surprises désagréables

plus nous avançons dans le XXI<sup>e</sup> siècle», note Lonnie Thompson, spécialiste des glaces polaires à l'Université de l'Ohio. Après quatre jours de débats qui lui serviront à affiner son texte, le GIEC, mis sur pied par l'ONU et l'Organisation météorologique mondiale en 1988, doit rendre public le quatrième rapport d'évaluation du groupe de travail I, vendredi, à l'occasion de la conférence de Paris pour une gouvernance écologique mondiale, qui se tiendra deux jours durant à l'initiative du président français, Jacques Chirac. Depuis sa création, le GIEC, qui compte trois groupes de travail et une équipe spéciale, a déjà publié trois rapports, en 1990, 1995 et 2001. — AP

## Efficacité énergétique: rien à court terme pour les propriétaires de maisons anciennes

Les propriétaires de bâtiments plus anciens qui espèrent une aide gouvernementale accrue pour améliorer l'efficacité énergétique de leur propriété devront s'armer de patience.

En entrevue, le ministre de l'Environnement, Claude Béchard, a indiqué que le Plan vert du gouvernement Charest prévoit d'abord s'occuper des nouveaux bâtiments, notamment en intégrant des normes énergétiques plus contraignantes dans le Code du bâtiment.

Le ministre reconnaît que le soutien gouvernemental est insuffisant pour inciter les propriétaires de maisons et édifices plus anciens à investir afin d'améliorer le rendement énergétique de leurs propriétés.

Il admet également que le patrimoine bâti du Québec comporte de nombreuses constructions mal isolées qui sont à la fois une source de gaspillage d'énergie et, donc, une source potentielle d'économies d'énergie prometteuse.

### Rénovations coûteuses

Plusieurs propriétaires refusent de réaliser les rénovations nécessaires en raison des coûts souvent prohibitifs des travaux et réclament une aide gouvernementale plus significative comme incitatif.

Le ministre a cependant réitéré

que la première étape visait à assurer l'efficacité des nouvelles constructions, ajoutant toutefois que la question du patrimoine bâti serait abordée dans une deuxième ou une troisième étape. M. Béchard se dit convaincu de pouvoir à terme dégager une marge de manœuvre dans le Plan vert et dans les programmes fédéraux d'efficacité énergétique à venir et qu'à ce moment, la rénovation du parc immobilier plus ancien pourra être envisagée.

Presse canadienne

### EN BREF

#### Prix du lait

Le prix du lait a augmenté au Québec depuis hier. La Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec a décrété une hausse de 0,06 \$ des prix maximum et minimum du litre de lait de consommation. Ainsi, le prix d'un litre de lait «2 %» variera entre 1,30 \$ et 1,45 \$. — PC

Par un collectif d'auteurs  
Sous la direction de  
**Renaud GAGNON** et  
**Nicole TREMBLAY**

**L'effet IM**  
Des intelligences pour multiplier le plaisir d'apprendre

La pédagogie des intelligences multiples peut se vivre partout en classe.

En vente dans toutes les librairies  
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

GUÉRIN, éditeur ltée  
514-842-3481

VOUS AVEZ BIEN LU.

59 \$\* Montréal-Toronto

Pour tous les détails, composez le 1 888 VIA-RAIL (1 888 842-7245)

ATS 1 800 268-9503 (malentendants) ou visitez notre site Internet.

VIA LA FAÇON HUMAINE DE VOYAGER

VIA Rail Canada viarail.ca

\* Le tarif indiqué (taxes en sus) s'applique à un aller simple en provenance ou à destination de Montréal en classe Comfort. Le nombre de places est limité. Les billets doivent être achetés au moins une semaine avant le départ. D'autres conditions s'appliquent.

ÉCOUTEZ POUR VOIR.

Aujourd'hui à 17 h 45  
Des compagnies canadiennes s'attaquent à la pollution de l'air... en Inde.

**DÉSAUTELS**  
15 H

Réal.-coord.: Ginette Viens

**95,1 FM**  
PREMIÈRE CHAÎNE

www.radio-canada.ca/desautels

## ÉDITORIAL

## L'occasion perdue

Le constructeur automobile Ford vient d'inscrire près de 13 milliards dans la colonne des pertes alors que Toyota imprimait un montant presque analogue à la rubrique profit. Auparavant, GM avait annoncé un déficit de plus de 10 milliards. Résultat? Au cours de la présente année, le japonais va ravir à GM le titre de n° 1 mondial que celui-ci détient depuis... 1931.

Dans la requête que les trois grands de Detroit ont déposée récemment sur la table de travail du gouvernement fédéral, il y a bien davantage qu'un soupçon d'indécence. On s'en doute, ils veulent de l'argent. Ils désirent en effet que les autorités glissent 500 millions \$US dans une enveloppe en échange de quoi ils s'engageront dans la recherche pour confectionner une batterie destinée aux voitures hybrides.

De prime abord, on pourrait juger la démarche effectuée par cette troïka industrielle fondée ou légitime. Après tout, les gouvernements des pays où l'on construit des quatre roues n'hésitent pratiquement jamais à accorder des soutiens directs ou indirects lorsque la roue de la fortune de ces importants employeurs tourne au vinaigre. Sauf...

Sauf qu'ils demandent aujourd'hui qu'on leur signe un chèque pour fabriquer un élément pour lequel ils ont déjà beaucoup reçu. On s'explique. En 1994, le président Bill Clinton ainsi que les patrons de GM, Ford et Chrysler avaient annoncé en grande pompe la naissance du Partnership for a New Generation of Vehicles. L'objectif était le suivant: concevoir d'ici 2004 un engin hybride parcourant 80 miles au gallon.

Pendant des années, GM et compagnie ont perçu des subventions. Mais voilà, leurs ingénieurs étaient aux abonnés absents, si l'on ose dire, parce que les grands patrons tétanisés par le mirage d'un baril du pétrole à bas prix avaient ordonné la production en masse de SUV, mini-fourgonnettes et autres goinfres énergétiques.

En 2001, le National Research Council, ayant constaté que les patrons de Detroit ne prenaient pas le programme au sérieux, parvint à la conclusion que l'objectif ne serait jamais atteint en 2004.

De l'autre côté de l'océan Pacifique, les responsables de Toyota avaient décidé dès 1994, en fait dès la création du programme parainé par Clinton, de canaliser une bonne portion de la matière grise à la création de l'hybride, car ils craignaient justement d'être distancés par les Américains. Le résultat, on le connaît, Toyota a mis en marché la Prius qui est vendue aux États-Unis plus que partout ailleurs dans le monde.

Pire, pour les Américains s'entend, Toyota vient de faire un geste susceptible de lui préserver l'avance qu'elle détient dans ce domaine, voire de creuser l'écart. De quoi s'agit-il? Toyota a acheté un paquet de titres de Panasonic EV Energy Co. afin d'en être l'actionnaire majoritaire. Depuis cette transaction, GM, Ford et Chrysler se plaignent des difficultés rencontrées avec les fournisseurs japonais de batteries.

Pour mieux mesurer la somme des problèmes auxquels sont confrontés les géants de Detroit, il faut retenir l'équation qui suit: la perte de près de 13 milliards de Ford divisée par le nombre de véhicules vendus est égale à 4700 \$. On répète, Ford a perdu 4700 \$US par voiture l'an dernier. Bien évidemment, la mauvaise gestion qui a caractérisé cette compagnie, son absence de vision, son refus d'offrir un éventail de produits répondant aux souhaits de millions de consommateurs, soit une auto économe en matière d'énergie, va se solder par des fermetures d'usines dont les conséquences sont aisées à deviner.

Comme il n'est évidemment pas souhaitable que Ford ou GM sombrent dans la zone de la faillite technique qu'ils fréquentent actuellement d'un peu trop près, il faut espérer une réponse positive des autorités américaines. Mais à condition que, cette fois-ci, les patrons soient redevables de leurs actes. Un seul acte de fumisterie suffit.

## La mystérieuse Mme Oda

Le gouvernement conservateur sera-t-il sensible à l'offensive «déréglementation» lancée par Québec dans le secteur de la télévision? Oui, si l'on s'en tient à l'analyse idéologique. Pas si sûr, si l'on en croit les ressorts pragmatiques dont Stephen Harper sait aussi faire preuve.

Et c'est sciemment que nous évoquons ici M. Harper plutôt que le ministre du Patrimoine canadien, Bev Oda. Le poids de celle-ci est bien faible au cabinet, et l'influence du premier ministre s'est déjà fait sentir.

Alors que Mme Oda avait dit tout le printemps dernier qu'un comité serait créé pour revoir le mandat de Radio-Canada (cible des conservateurs avant leur élection), en juin, l'initiative a discrètement été mise de côté. M. Harper était passé par là, selon des «sources bien informées». Pas touche à Radio-Canada avant 2007, et même les prochaines élections!

Est-ce encore le bureau du premier ministre qui a soufflé à l'oreille de Mme Oda de convoquer la presse (avisée seulement la veille, en soirée) pour vendredi matin afin d'annoncer la contribution gouvernementale au Fonds canadien de télévision (FCT)? On l'ignore. Mais ce qui est sûr, c'est qu'il y avait là un message. À l'heure où deux des plus importants acteurs privés du secteur, Québecor et Shaw Communica-

tions, se retirent du financement du Fonds, le gouvernement manifeste sa confiance envers le FCT en s'engageant à reconduire sa subvention de 100 millions de dollars par année.

Mieux encore, l'engagement tient pour deux ans, alors que les gouvernements libéraux précédents avaient plutôt l'habitude d'annonces annuelles, au grand dam du milieu qui souhaitait pouvoir planifier à plus long terme. L'important rapport sur la radiodiffusion canadienne issu d'un comité parlementaire présidé par Clifford Lincoln en 2003 réclamait d'ailleurs un financement stable pour le FCT.

Un rappel: dans ce rapport, le représentant conservateur, Jim Abbott, avait signé un avis dissident, se montrant très critique quant au financement public de Radio-Canada. M. Abbott est également un ardent défenseur de la déréglementation en télévision. Et il est présentement secrétaire parlementaire de Mme Oda.

Mais la ministre, elle, où loge-t-elle, alors que plusieurs appellent à un grand rebrassage des cartes dans le complexe royaume de la télédiffusion? Lété dernier, c'était un rapport du Sénat qui montait au front à ce sujet; cette fois, ce sont de puissants joueurs du privé — qui ont l'oreille de certains ministres. Ainsi Shaw, qui venait d'avoir l'appui du ministre de l'Industrie, Maxime Bernier, avait profité de l'annonce de la déréglementation dans le secteur de la téléphonie en décembre, pour réclamer la même pratique en télévision. Et il a ensuite utilisé la manière forte pour se faire entendre.

Comment Mme Oda se sortira-t-elle de ce chantage lors de la rencontre qu'elle doit avoir cette semaine avec les partenaires financiers du FCT? En appelant au bureau du premier ministre ou en nous faisant enfin connaître ses positions?

jboileau@ledevoir.ca

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSEFON  
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directeur de l'information JULES RICHER  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

## LA RÉNTRÉE DU PREMIER DE CLASSE...



## LETTRES

## Jeunes en difficulté: un apport complémentaire

M. Jean Doré,  
Vous lancez il y a quelques jours votre campagne de financement pour Les Auberges du cœur, qui viennent en aide aux jeunes en difficulté ou sans abri. La cause défendue par votre organisme est importante à nos yeux. De plus, nous reconnaissons la contribution précieuse de l'aide que vous apportez auprès des jeunes en difficulté.

Malheureusement, pour mettre en valeur la qualité du travail réalisé par votre organisme, vous comparez votre coût d'une place d'hébergement avec celui des centres jeunesse, laissant entendre que l'efficacité de vos services est supérieure.

Nous trouvons dommage le recours à cette comparaison boiteuse, car, plutôt que d'animer un esprit de compétition, nous devrions mettre l'accent sur la nécessaire complémentarité et collaboration entre nous. Ce qui est d'ailleurs le cas, sur le terrain.

Le coût de 80 000 \$ pour une place en centre jeunesse, que vous avancez dans votre publicité, correspond, dans les faits, à une place en unité de réadaptation dite «sécuritaire». Autrement dit, un lieu pour accueillir et aider des jeunes placés sur ordonnance du tribunal, par exemple dans le cadre de la loi fédérale sur le système de justice pénale pour les adolescents. Donc des jeunes non volontaires, présentant même des dangers pour la société, selon les décisions rendues par des juges.

Parmi les jeunes hébergés dans nos services de réadaptation, nous avons aussi des ressources plus près de la communauté, pour lesquelles une place coûte 28 000 \$ annuellement.

Bref, les services offerts par votre organisme sont bons, ils viennent en aide à des jeunes en difficulté, ce que nous reconnaissons pleinement. Pourquoi alors essayer de laisser croire à notre inefficacité pour démontrer la qualité de ce que vous faites? Les jeunes en difficulté au Québec, déjà trop nombreux, ont grandement intérêt à ce que l'on travaille ensemble

pour encore mieux leur venir en aide. Votre apport est différent et complémentaire au nôtre, et c'est tant mieux.

Nous vous souhaitons, d'ailleurs, la meilleure des chances dans votre campagne de financement et espérons qu'à l'avenir l'accent sera mis sur la qualité de votre apport tout simplement et qu'ensemble nous continuerons à insister auprès des décideurs politiques pour que les jeunes en difficulté soient plus que jamais une priorité dans notre société. Nos organismes respectifs sont là pour leur venir en aide, et ils en ont grand besoin.

Jean-Pierre Hotte  
Directeur général, Association des centres jeunesse du Québec  
Montréal, le 26 janvier 2007

## Retrouver le gros bon sens

Récemment, un ami colombien me parlait de ces 10 000 cadavres sans nom que l'on venait de découvrir dans des fosses communes au nord de son pays natal. Notre conversation fut alors interrompue par le *Téléjournal* qui annonçait qu'une nouvelle lamelle de verre de la bibliothèque nationale du Québec venait de tomber menaçant «la vie des Montréalais». Nous en avons bien ri!

Vous savez, les immigrants ont bien raison, les Québécois sont trop tolérants et trop mous. La vérité est que notre société a complètement perdu le sens des valeurs pour ne pas dire le gros bon sens tout court. La saga des lamelles de verre de la Bibliothèque nationale aura bientôt coûté un million de dollars aux contribuables. «Nous recherchons le risque zéro. La base, c'est la sécurité du public», déclarait sérieusement le directeur des affaires publiques de la Ville. Dix lamelles sur plus de 6000 sont tombées, et des experts ont scientifiquement calculé que, dans les prochaines années, il en tomberait entre quatre et six autres. Horrible!

Les immigrants peuvent vous parler des vrais drames de la vie. Que des villageois soient massacrés à la tronçonneuse par les pa-

ramilitaires et que cette horreur reste impunie, que des gosses de riches s'amusaient à tirer à la carabine sur les formes endormies dans les ruelles la nuit, voilà des drames vraiment horribles. Plusieurs Colombiens ont fui cette intolérance meurtrière et demeurent maintenant ici au Québec.

J'ai vécu et travaillé en Colombie; je regarde la vie avec les yeux d'un immigrant plus souvent qu'à mon tour. Notre société moderne a complètement perdu l'équilibre des valeurs humaines, et ce sont justement les immigrants raisonnables qui pourront, je l'espère, nous faire retrouver le gros bon sens. À quand une émission de télévision où les immigrants nous parleraient de leurs histoires et de leurs rêves?

Bernard Viau  
Rivière-du-Loup, le 25 janvier 2007

## Stéphane Dion, compagnon du rebut libéral

On a cru que Stéphane Dion, l'homme de principe, allait renouveler le Parti libéral du Canada et briser tous liens avec l'ancienne équipe et surtout ceux qui ont trempé dans le scandale des commandites. Le voilà en train de s'apitoyer sur le sort de certaines personnes impliquées dans le scandale ou réprimandées par la commission Gomery.

Après le congrès à la direction du parti, Stéphane Dion répétait à qui voulait l'entendre que tout le monde l'avait sous-estimé. Personne n'a alors pensé qu'il allait nous surprendre par son projet écolo de reconstruire le PLC avec les restes du gaspillage et de la corruption. En choisissant Stéphane Dion comme chef, les membres du PLC l'ont surestimé et ils vont s'en mordre les doigts tout comme les péquistes avec André Boisclair.

Cela démontre une fois de plus qu'on ne fait pas du neuf avec des jeunes-vieux. Laissons le rabaudage aux compagnons du rebut global. Le temps est venu pour les Canadiens de tourner la page et d'encourager du vrai neuf comme le Parti vert.

Albert Bertrand  
Mont Saint-Hilaire, le 25 janvier 2007

## LIBRE OPINION

## Un nouveau belvédère pour Québec

MARIO JOBIN  
Bachelier en architecture, l'auteur a pratiqué l'architecture à Hong Kong, Shenzhen, Chicago, El Paso, New Delhi et Montréal.

À Québec, l'annonce récente du démantèlement des bretelles de l'autoroute Dufferin-Montmorency et la conversion imminente des vestiges du tunnel inachevé en amphithéâtre souterrain, par Robert LePage, suscite l'attention. Mis à part un segment de tunnel souterrain à reconstruire, que se passe-t-il en surface?

Italo Calvino, écrivain italien, auteur de l'ouvrage *Les Villes invisibles*, livre connu de la plupart des architectes, aurait pu dire, dans sa poésie, que Québec est une ville où le ciel touche terre. En raison de l'étroitesse du roc sur lequel la ville est bâtie, et également du relief même de ce roc, des percées visuelles vers le ciel sont omniprésentes. Les rues se courbent et descendent le long du roc lorsqu'elles ne sont pas littéralement arrêtées, dans leur course, par l'escarpement.

Cette topographie fait en sorte que des «pans de ciel», comme de légères guilottines de lumière bleue, s'insèrent doucement entre les bâtiments et, dans leur descente, viennent couper le sol. L'interruption visuelle du pavé est clairement définie, bien ciselée. Le sol s'interrompt, il s'arrête sur fond de ciel bleu: le ciel touche terre.

Le même phénomène se produit près de la falaise, à l'endroit même où les bretelles de l'autoroute Dufferin-Montmorency heurtent le roc. Il faut se situer à l'intérieur de la ville, un peu plus en amont dans la montée de la prestigieuse avenue Honoré-Mercier, et regarder vers le nord, vers les montagnes, pour constater l'immense césure de ciel bleu qui s'offre à nous. Par contre, le cadrage est inachevé, mal défini, incertain.

Le cas de l'autoroute Dufferin-Montmorency est comparable à celui de l'autoroute Bonaventure à Montréal et mérite que l'on s'y attarde puisqu'il s'agit d'achever la percée visuelle de l'avenue Honoré-Mercier qui mène directement à l'Assemblée Nationale du Québec. Voilà une belle occasion.

Cet article suggère de construire un nouveau belvédère pour la ville de Québec. Le belvédère viendrait définir l'arête de la falaise, au point de jonction de l'autoroute et de la ville, en découpant clairement le ciel devant l'accès automobile est préservé et le projet d'amphithéâtre souterrain n'est nullement remis en question).

## Conditions idéales

Les conditions existent déjà, il s'agit d'observer ce qu'il se passe à l'escalier et à l'ascenseur gratuit de la rue de la Couronne (la rue Saint-Réal longe la côte d'Abraham tout en la surplombant comme un belvédère le ferait). On

peut reporter ce concept, plus loin, au-dessus des bretelles de l'autoroute Dufferin-Montmorency et s'en servir comme référence, dans un plus grand geste, pour produire un nouveau belvédère.

L'utilisation de courts tunnels piétonniers, de moyens mécaniques attrayants, peut être envisagée afin de produire plus d'aisance et plus de clarté pour la circulation piétonne (escaliers roulants, ascenseurs, reliant l'accès à la place d'Youville, le nouveau Belvédère, l'entrée de l'amphithéâtre souterrain en devenir, la rue Saint-Vallier).

La ville aura, du côté sud, la prestigieuse Terrasse Dufferin, adjacente au Château Frontenac, une initiative datant de 1872, s'ouvrant sur le Saint-Laurent, et, de l'autre côté, du côté nord, le nouveau belvédère qui donnera sur les montagnes et sur un éventuel jardin chinois, plus bas. L'édifice Saint-Vincent-de-Paul, récemment démolí, fera place prochainement à un nouvel hôtel qui sera justement adjacent au belvédère.

Ne faites pas de plans sans envergure une devise qui a inspiré plusieurs architectes et donné d'excellents résultats: les professionnels du monde entier peuvent participer à un concours international d'architecture, préparé dans les trois prochains mois et dont les résultats seraient obtenus à l'automne 2007. Il s'agit d'un processus rapide et efficace, sans risque. Pourquoi pas?

## IDÉES



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Dans la grande majorité des cas d'accommodements raisonnables rapportés par les médias, les actions entreprises par les organismes publics impliqués l'ont été dans le but, bien intentionné, de répondre à des problématiques réelles qui n'avaient cependant rien à voir avec la mise en œuvre d'une ou de plusieurs dispositions de la Charte des droits et libertés.

## Accommodements raisonnables? Non, cafouillages sociétaux!

PAUL BÉGIN

Ancien ministre de la Justice et procureur général du Québec dans le gouvernement du Parti québécois et Prix Condorcet 2005

Premier de deux textes

**E**n janvier 2005, dans une lettre publiée dans le journal *Le Devoir* et qui portait sur la création de tribunaux islamiques en Ontario, tel que le proposait alors le rapport Boyd, j'écrivais que «depuis quelques années, l'État, les organismes publics, les défenseurs des droits et libertés, les intellectuels et les politiciens ont laissé pratiquement toute la place aux tribunaux pour décider seuls de l'étendue, des limites et même de l'existence de certains de nos droits et de certaines de nos libertés les plus fondamentales» («La Charia ou les tribunaux islamiques - L'État québécois doit se prononcer. Et clairement contre!», *Le Devoir*, 12 janvier 2005).

Je soulignais que ce comportement n'était «pas sain, aussi compétents que soient nos tribunaux». Et j'ajoutais qu'«il est absolument essentiel que tous les acteurs, et particulièrement l'État québécois, interviennent et participent activement à ces débats qui ne peuvent faire autrement que de déboucher dans certains cas sur des changements individuels et collectifs profonds dans nos façons d'être, de penser et de vivre, que ces débats s'appellent: le port du kirpan, du turban, de la kippa, du voile et même de la burqa, l'excision et l'infibulation, l'érou, la souccah, le refus de la transfusion sanguine, le refus, à l'urgence ou même à la salle d'opération, qu'un médecin de sexe masculin examine, soigne ou opère une femme musulmane».

Au moment d'écrire ces lignes, j'étais loin de me douter que les événements justifieraient aussi rapidement et aussi pleinement l'intervention de l'État.

J'étais également loin de penser que cette absence d'indications et d'interventions claires de la part de l'État ferait en sorte que plusieurs organismes publics confrontés à des situations nouvelles se sentiraient moralement, si ce n'est juridiquement, obligés de prendre des décisions fondées sur la nécessité alléguée de concevoir et de proposer un ou des accommodements dits raisonnables.

### Situations mal gérées

Pour mémoire, rappelons quelques cas qui, d'une façon ou d'une autre, ont fait la manchette dans un passé récent: le port du voile à l'école, la souccah, l'érou, les écoles rabbiniques, le port du kirpan, le port du turban sikh, au lieu du casque de sécurité, au port de Montréal et les subventions à des écoles réservées exclusivement à des élèves d'obédience juive.

De nombreux autres cas sont survenus plus récemment: les fenêtres givrées du YMCA du Parc en raison de la présence de jeunes hassidiques dans la cour de la synagogue voisine; la recommandation écrite du Service de police de la ville de Montréal à ses policières de faire appel à leurs collègues de patrouille de sexe masculin si des juifs hassidiques ne voulaient parler qu'à des policiers masculins; les segments d'horaires de bains publics à la Ville de Montréal, modifiés pour devenir ex-

clusivement féminins à certaines heures, dans le but d'«accommoder [sic] les baigneuses musulmanes»; ou encore l'interdiction de la présence des maris lors de cours prénatals en raison de la présence de femmes musulmanes, au CLSC de Parc-Extension; et, finalement, les lieux de prières et l'utilisation des salles de bain comme lave-pieds à l'École de technologie supérieure.

Or, dans la grande majorité des cas rapportés par les médias, les actions entreprises par les organismes publics impliqués l'ont été dans le but, bien intentionné, de répondre à des problématiques réelles qui n'avaient cependant rien à voir avec la mise en œuvre d'une ou de plusieurs dispositions de la Charte des droits et libertés. Elles n'avaient rien à voir non plus avec la règle créée par la Cour suprême du Canada, obligeant les personnes se trouvant dans certaines situations de discrimination à rechercher et à mettre en œuvre ce que l'on appelle un «accommodement raisonnable».

De toute évidence, ces actions ont été faites de bonne foi à l'occasion de situations mal comprises ou mal gérées et qui représentaient autant de cas où foisonnaient les risques de dérapages et d'affrontements sous-jacents. Heureusement, rapidement portées à la connaissance du public, ces actions ont provoqué des réactions importantes qui ont permis d'en limiter les effets. Si cela n'avait pas été le cas, ces actions auraient pu avoir dans l'avenir une portée considérable, tant sur les droits des quelques personnes impliquées que sur ceux de l'ensemble des citoyens. Elles auraient en effet créé ce que les juristes qualifient de «précédents» applicables dès lors, dans l'esprit des gens, en toute autre situation identique ou semblable, même si, en droit, le «précédent» ne peut découler de d'une décision d'un tribunal.

### Discrimination selon la loi?

Certains prétendent que chacun des cas d'accommodement décidés par les tribunaux est personnel et individuel et qu'il ne crée pas de droits pour les autres personnes du même groupe, dans le cas du kirpan, par exemple. Mais on sait pourtant que cela devient une ligne de conduite à suivre intégralement à l'égard de toute personne qui s'en réclame, au risque de se retrouver devant un tribunal. La multiplication accélérée de ces faux remèdes est une indication très claire que la situation n'est plus maîtrisée. Cela risque d'augmenter encore plus la confusion dans la population en général et, particulièrement, chez les organismes publics confrontés à ces situations.

Il est navrant de constater que les cafouillages les plus récents, ont été commis par les personnes normalement les mieux informées sur ces questions: une juge, en Ontario, qui fait enlever l'arbre de Noël placé dans l'entrée du Palais de justice pour ne pas

blessier les non-chrétiens s'y présentant, les chefs de partis du gouvernement et de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale qui rivalisent d'astuces pour ne pas souhaiter un «Joyeux Noël» aux citoyens, pour les mêmes raisons.

Mais il y a un autre cafouillage, plus grave encore que celui de l'application de l'accommodement raisonnable à des situations ne comptant pourtant aucun aspect discriminatoire. Dans ces autres cas, il y aurait soit violation du droit à la liberté de religion, soit discrimination, selon la charte. La discrimination proviendrait non pas d'une action individuelle mais plutôt de la mise en œuvre de règles ou de lois que la société québécoise s'est données et qu'elle continue à se donner au fil du temps.

Dans tous ces cas, alors que les actions de l'État ou des organismes qui en dépendent se font exclusivement dans l'espace public, elles atteindraient les personnes, individuellement, dans leurs croyances, leurs convictions ou leurs pratiques religieuses.

Le dernier exemple bien connu est celui du port du kirpan à l'école. La Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys avait adopté un règlement interne, commun à toutes ses écoles, portant entre autres choses sur la sécurité et qui y interdisait les armes blanches. On connaît la suite. Un étudiant sikh a laissé échapper son kirpan dans la cour de l'école. On lui a défendu de venir à l'école avec son kirpan, même s'il était inséré dans un écrin scellé. L'enfant et ses parents ont porté la cause devant les tribunaux. La Cour suprême du Canada leur a donné raison en décidant qu'au-delà d'être une arme blanche, le kirpan était un symbole religieux auquel l'enfant croyait sincèrement et qu'en lui interdisant le port à l'école, il y avait atteinte à sa liberté de religion, donc discrimination. L'autorisation du port du kirpan dans un écrin scellé constituait pour la Cour suprême du Canada un accommodement raisonnable n'imposant pas à la Commission scolaire un trop lourd fardeau.

Ces énormes cafouillages sociétaux doivent cesser. Une solution doit être trouvée.

### Ne reste que l'État

Il convient donc de se demander à qui nous allons confier la responsabilité de cette tâche? Autrement dit, qui peut nous sortir de ce piège considérable dans lequel nous nous enfonçons comme si nous étions dans des sables mouvants et qu'il n'y avait rien à faire d'autre que d'attendre inexorablement la fin?

La réponse va de soi. Nous sommes devant des choix de société. Et les cas cités plus haut nous ont appris que nous ne pouvons pas demander à de simples individus ni même à des organismes souvent dépourvus de moyens adéquats d'assumer une telle responsabilité. D'ailleurs, l'accepteraient-ils que nous serions vite placés devant un énorme cafouillis de contradictions et d'erreurs grossières.

Doit-on s'en remettre aux seuls tribunaux? La réponse semble évidente. C'est le mauvais choix que nous avons fait jusqu'à présent. Nous nous devons d'en sortir, sans pour autant nier le rôle important que les tribunaux peuvent jouer dans certains cas.

Reste donc l'État. Lui seul peut et doit se charger d'aborder directement et franchement ces problèmes. Lui seul a la légitimité politique nécessaire pour imposer une solution.

■ **Demain: L'État et la laïcité**

### Recherche et innovation

## La stratégie québécoise ne va pas assez loin

ÉTIENNE COUTURE

Ingénieur et président du conseil d'administration du Réseau des ingénieurs du Québec

**L**e 4 décembre dernier, le premier ministre du Québec et le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation annonçaient la nouvelle stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation. À la suite de cette annonce, les milieux de la recherche publique et industrielle ont applaudi à celle-ci sans équivoque. Quant à lui, le Réseau des ingénieurs du Québec croit que la stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation ne va pas assez loin.

La stratégie québécoise de recherche et d'innovation révèle deux constats inquiétants. D'abord, les PME québécoises continuent de se limiter aux innovations les plus simples et les moins exigeantes en investissements. Ensuite, les 6775 entreprises québécoises actives en R-D (recherche et développement) ne représentent que 3 % des entreprises recensées et leur investissement ne correspond en moyenne qu'à 48 % des sommes investies par les entreprises ontariennes actives en R-D. Autrement dit, nos entreprises investissent la moitié moins que leurs consœurs ontariennes en innovation.

Aussi, que devrions-nous faire pour renverser la vapeur et augmenter le nombre d'entreprises innovatrices actives en R-D? Comment accroître les sommes investies par les entreprises québécoises actives en R-D? Comment améliorer la qualité de la recherche et augmenter les investissements en R-D et comment s'assurer que les applications qui en sont issues pourront véritablement être utilisées dans les PME? Le Réseau des ingénieurs du Québec croit qu'il faut réfléchir à toutes ces questions.

### Le rôle des ingénieurs

De même, la volonté du Réseau des ingénieurs du Québec est que l'innovation se réalise, qu'elle pénètre le tissu industriel et commercial et quelle produise des effets accélérateurs sur l'économie québécoise. Par la nature de leur travail et le rôle stratégique qu'ils jouent dans les entreprises, nous savons également que les ingénieurs ont un rôle central à jouer pour les aider à innover et pour permettre au Québec de maintenir et développer sa capacité innovante. En ce sens, la stratégie devrait aller plus loin en favorisant, entre autres, l'utilisation des ingénieurs dans nos PME.

La majorité des petites entreprises et quelques moyennes n'ont pas l'infrastructure intellectuelle nécessaire pour faciliter l'application de nouvelles innovations. Il en résulte que celles-ci ne se font pas toujours adéquatement, lorsque qu'elles se réalisent malgré tout. Pourtant, l'expérience montre clairement que lorsqu'un ingénieur travaille dans une PME, il provoque des innovations en tout genre qui font progresser l'entreprise.

Pour remédier à la situation et permettre l'implantation de technologies sophistiquées dans nos PME, le Réseau des ingénieurs du Québec propose de mettre sur pied un programme d'aide aux PME. Ce programme leur permettrait tout simplement d'aller chercher une partie du financement nécessaire afin d'obtenir les services d'ingénieurs pour faciliter l'implantation de technologies innovantes dans l'entreprise.

En attendant, le gouvernement de l'Ontario multiplie les annonces pour favoriser l'innovation dans les entreprises ontariennes. Il faut donc réagir rapidement et déterminer à quels coûts, sur quelle période et combien d'entreprises pourraient bénéficier de l'implantation de technologies innovantes par les ingénieurs notamment pour mieux faire face à la concurrence étrangère.

### Une prime à l'excellence

La stratégie devrait aller plus loin en primant les entreprises qui prennent ou accentuent le virage vers l'innovation, notamment en terme de qualité et d'investissement. Ainsi, elle devrait favoriser la réalisation de diagnostics de R-D dans les PME qui ont moins de moyens que les grandes entreprises. Ces diagnostics mesureraient le potentiel d'innovations ou d'amélioration par l'innovation.

La réalisation de ces innovations pourrait ensuite se faire à l'interne ou au moyen d'appels à des ressources externes en tout genre (ingénieurs, firmes privées ou publiques, centres de recherche, etc.). Les améliorations ainsi effectuées issues de l'innovation et les partenariats entre l'entreprise et les ressources externes pourraient être financées en partie par la stratégie. Cette ouverture sur l'innovation permettrait à nos dirigeants de PME de mieux comprendre l'importance de l'innovation comme outil de développement de leur entreprise.

Sans réelle planification et sans cible définie, la volonté exprimée dans la stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation de créer un Québec innovant risque de se diriger nulle part. Le Québec doit mettre en place une stratégie qui permette de maximiser la portée de la recherche effectuée afin qu'elle produise les effets escomptés.

Considérant les coûts de la recherche et le nombre limité de ressources s'y consacrant, il importe de les utiliser de façon optimale. Pour ne pas manquer sa cible et relever adéquatement les défis de la mondialisation, la stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation doit aller plus loin et favoriser l'implantation d'une véritable culture de l'innovation au sein des entreprises québécoises, il en va du maintien de notre niveau de vie.

### L'ÉQUIPE DU DEVOIR

**LA RÉDACTION** Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); Josée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandré Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoit Munger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont, Philippe Papineau (communisme) Isabelle Paré (santé), Louise-Maude Rioux Soucy (Culture); Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Ducloux, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correcteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cabier Culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique : Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque, Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); Marie-Pier Frappier, Alexandre Shields (communisme); La documentation : Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Patrick Cossette (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa) **LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING** Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Dave Cameron, Marlene Côté, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Martine Riopelle, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati, Mélanie Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). **LA PRODUCTION** Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danièle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zematis, Olivier Zaida. **INFORMATIQUE** Yanick Martel (responsable). **PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE** Alexandre Gaudreau (coordonnateur à la promotion et à la sollicitation), Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc. **L'ADMINISTRATION** Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Laffeur, Claudette Béveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

## ACTUALITÉS

## LABUTE

SUITE DE LA PAGE 1

stimulant d'écrire pour les méchants. Toutes les grandes scènes, y compris celles de mort violente, sont provoquées par les traîtres et les scélérats. Avec eux, on ne se trompe pas. Quand j'y pense, c'est vraiment dû être formidable pour Shakespeare d'écrire Richard III!

En bon héritier de la tradition psychologique américaine, LaBute observe le monde qui l'entoure pour construire ses personnages. «On a tous plein de leviers, de ressorts et de commutateurs que l'on actionne pour modifier notre façon d'agir avec les gens. Je m'intéresse aux différentes personnalités [il emploie le terme *persona*, jouant ainsi sur la double référence] que chaque individu utilise dans la vie.» Cette étude des caractères, mêlée à un ton particulièrement incisif, fait qu'on le compare souvent à David Mamet et au Britannique Edward Bond.

## À l'ombre de l'idéal

Mais d'où vient cette fascination pour le mensonge et la perfidie? Né à Détroit en 1963, Neil LaBute grandit dans le Nord-Ouest américain. À la fin de ses études secondaires, il reçoit une «bourse pour non-mormon» à la Brigham Young University (BYU). «Pour des raisons évidentes, étant dirigée par des mormons, l'institution était très conservatrice. C'était saisissant, tout le monde semblait sortir d'un catalogue de J. Crew!»

Il y découvre un univers où, sous des apparences de gentillesse, de politesse et de perfection, se cachent parfois de sombres pulsions humaines. Il y a quelques années, en entrevue avec *The Guardian* de Londres, il comparait sa vision de ce monde trop parfait à une volée d'oies. «Quand on les observe de loin, elles sont magnifiques... Mais en s'approchant, on se rend compte que le champ est couvert de merde! Les oies regardent le dégât et semblent dire: "d'où ça vient, tout ça?"

«Il y a de nombreuses absurdités, pas seulement chez les mormons, mais dans toutes les religions qui tentent de prétendre que rien de mal n'arrive dans leur Église au lieu de s'occuper des choses graves qui s'y produisent. Je pense que ce serait bien qu'il y ait la volonté de dire: "C'est notre problème. Maintenant, qu'est-ce qu'on peut faire?"»

Le passage à la BYU est déterminant pour l'auteur. C'est à ce moment que se forme sa vision du rôle que doit jouer le théâtre. Inspiré, il écrit la première version de *Bash*, une pièce coup-de-poing racontant l'histoire de trois jeunes mormons qui, en voyage à New York, finissent par traquer un homosexuel pour le battre à mort.

«Beaucoup de gens ont pensé que c'était une charge contre les mormons. C'est faux! J'ai parlé des mormons par paresse, parce que je les connaissais. C'est une pièce qui s'adresse à tous. La religion n'est pas un rempart contre le mal, bien au contraire. En fait, la pièce exprime à quel point les gens sont horribles, surtout lorsqu'ils sont soutenus par leur communauté ou qu'ils pensent être légitimés par leur foi.»

Pour percer le mur des apparences, le dramaturge s'emploie à briser les conventions sociales. Couché après couche, il arrache méthodiquement les traces de civilité et de diplomatie qui unissent ses personnages. «Ça me permet d'explorer leurs motivations, ambitions et tentations cachées. C'est le même phénomène dans *The Shape of Things*, la pièce présentée à Québec. *Y parle d'art, d'apparence physique, de relations humaines, d'amour et de transformation. La tension dramatique repose sur la perspective. Elle naît de la différence des perceptions et de la façon dont les personnages manipulent leur entourage.*»

Le regard posé par LaBute sur ses contemporains est parfois violent. Dans ses œuvres, il y a peu de gagnants et beaucoup de blessures. Les créations de l'Américain dessinent un portrait plutôt cynique des humains. «C'est du scepticisme, pas du cynisme! Je suis ouvert à l'espoir, mais je pense que les hommes et les femmes ont franchement de la difficulté à interagir. Quand on y pense, on est une joyeuse bande de barbares! Nous violents les gens avec nos mots; nous les déchirons avec ce que l'on dit. Mes personnages sont comme ça: ils cannibalisent les autres par le langage.»

## Du théâtre au cinéma...

Au milieu des années 90, il décide de s'aventurer dans le royaume du cinéma. En empruntant de l'argent à ses amis, il parvient à produire *In the Company of Men*, qui remporte un succès critique immédiat. L'année suivante, il tourne *Your Friends & Neighbors*.

Dans ses premiers films, on retrouve le même sens du dialogue et les mêmes préoccupations que dans son théâtre. «Certaines personnes ont des idées très précises sur ce qui est du cinéma, ce qui est du théâtre et ce qui les sépare. Pour moi, la frontière entre ces deux moyens d'expression est passablement mince. Je dis souvent à la blague que mes films sont trop théâtraux alors que mes pièces sont trop cinématographiques! Mais, en fait, je préfère m'occuper de l'histoire que de l'image.»

Pour LaBute, les deux formes d'art offrent les mêmes possibilités: captiver, enseigner, influencer. Il se méfie d'ailleurs de la machine hollywoodienne avec laquelle il flirte depuis quelques années et qui cherche généralement à divertir.

«La majorité des gens ont tendance à concevoir le cinéma comme un lieu d'évasion, confiait-il au *Salt Lake City Weekly* en 1998. Je préfère plutôt entraîner les spectateurs hors de leurs zones de confort pour les forcer à réévaluer leurs relations, leur façon d'être et leur vie. Si on ne passe pas son temps à s'analyser et à se réévaluer, on tombe dans la croyance que ce qu'on fait est juste. On glisse ainsi facilement dans des mouvements où personne ne remet en question la ligne de pensée. C'est comme ça que le fascisme s'installe. Il faut continuellement demeurer vigilant.»

## ... au théâtre!

Le plus récent film de LaBute, *The Wicker Man* [2006], avec Nicolas Cage, a connu certains ratés qui ne semblent pas trop inquiéter le réalisateur. «A Hollywood, tout est une question d'argent et d'investissement. On ne veut pas plus que ce qu'a rapporté notre dernier film. Si je peux, je vais continuer à faire du cinéma. Sinon, je vais me concentrer sur ce que je préfère.»

«A LA, Chicago, New York, Londres ou Berlin, il n'y a pas de lieu où je me sente plus à ma place que dans un théâtre. Les possibilités infinies qui existent chaque soir... L'élégance d'un comédien qui fait face au public avec seulement une poignée de mots... Je suis heureux au théâtre! C'est pourquoi j'y reviens toujours. Le cinéma est une industrie; le théâtre, une religion.»

Collaborateur du Devoir

## LAYTON

SUITE DE LA PAGE 1

donne l'occasion de produire des résultats pour les citoyens. Nous avons l'intention d'utiliser cette balance du pouvoir avec responsabilité, mais aussi avec une certaine force. On veut accomplir des choses pour les familles qui ont de plus en plus de difficulté à joindre les deux bouts», affirme Jack Layton.

Le chef du NPD n'a d'ailleurs pas perdu de temps. Déjà, il a rencontré le premier ministre Harper pour lui faire part de ses désirs. Il a aussi rencontré à deux reprises le ministre de l'Environnement, John Baird. Une lettre a aussi été envoyée au ministre des Finances, Jim Flaherty, en vue du budget qui sera déposé le 20 mars prochain. «Imagine qu'il y aura encore des discussions dans les prochaines semaines», ajoute Jack Layton. Le caucus du NPD est actuellement en train d'élaborer les demandes définitives qui seront faites.

Mais déjà, le chef du NPD affirme qu'il va juger son appui aux conservateurs sur deux grands axes: l'environnement et le budget. Selon Jack Layton, les deux sont intimement liés. «Le projet de loi C-30 [Loi sur la qualité de l'air] peut faire plusieurs choses pour l'environnement, mais les mesures financières qui vont avec la loi devront être dans le budget», dit-il.

La première étape sera le projet de loi sur la qualité de l'air, qui commencera à être étudié en comité spécial dès cette semaine. Les partis d'opposition veulent complètement transformer le projet de loi, jugé inacceptable tant il accorde peu d'importance à la lutte contre les changements climatiques. Le NPD, comme le Parti libéral et le Bloc québécois, place la

barre haut. «On veut que la loi mette en place des mesures pour atteindre les objectifs de Kyoto. On veut aussi des plafonds d'émissions de gaz à effet de serre pour les grandes entreprises. Des mesures pour rendre les véhicules automobiles moins émissifs devront aussi être examinées», dit-il. À l'entrée du caucus conservateur, jeudi, le ministre de l'Environnement, John Baird, s'est d'ailleurs dit prêt à coopérer rapidement avec l'opposition pour bonifier la loi.

Concernant le volet environnemental des revendications du NPD, si le PC veut s'attirer les faveurs de Jack Layton, le budget devra éliminer les subventions accordées à l'industrie pétrolière qui exploite les sables bitumineux. Des sommes devront aussi être ajoutées dans le programme éco-énergétique qui vise à aider les familles à rénover leur maison pour la rendre moins émissive.

Mais pour Jack Layton, pas question de juger le budget simplement sur l'environnement. Si les conservateurs veulent l'appui du NPD, ils devront également accorder des sommes importantes au logement social, à l'éducation postsecondaire, à la formation de la main-d'œuvre et aux soins des aînés, entre autres choses. «Le budget doit corriger un grand nombre de choses, pas seulement un dossier», dit Layton.

## Des options sur la table

Et si le résultat est «acceptable», dit-il, et procure des résultats concrets, «on pourra appuyer le budget». Jack Layton estime que son parti a «beaucoup de cartes sur la table» pour choisir sa stratégie. «On va tout mener de front, que ce soit l'environnement, le budget et même l'Afghanistan. On va faire notre évaluation tous les jours», dit-il, ajoutant qu'il y a «tellement d'hypothèses» possibles qu'il est difficile de prédire ce qui va arriver.

## SANTÉ

SUITE DE LA PAGE 1

Pour l'année en cours, les dépenses de programmes en santé mentale s'élèvent à quelque 846 millions (cela exclut la rémunération des psychiatres et les frais liés aux installations), soit un peu plus de 110 \$ par habitant. Cet écart représente une somme d'environ 35 millions. Mentionnons que, depuis l'accession des libéraux au pouvoir, les sommes allouées à la santé mentale n'ont cessé d'augmenter: en 2002-2003, le gouvernement péquiste n'engageait qu'un peu plus de 101 \$ par habitant pour la santé mentale.

Mais plus important encore que le niveau des dépenses, c'est leur répartition entre les régions qui est déficiente, à fait valoir le Dr Delorme. La moitié des psychiatres du Québec travaillent à Montréal, qui ne compte pourtant que le quart de la population québécoise. Québec est aussi trop bien pourvu en psychiatres, a signalé M. Delorme.

Ainsi, alors que l'on vise une dépense moyenne de 115 \$ par habitant, elle est de 143 \$ à Montréal et de 165 \$ à Québec, selon les données de 2003-2004. À Laval, elle n'est que de 60 \$, en Montérégie, de 81 \$, dans les Laurentides de 90 \$ et en Estrie, de 87 \$.

Une personne sur cinq dans sa vie éprouvera des troubles anxieux ou dépressifs, des problèmes qualifiés de modérés. «Ces gens-là ne sont pas bien desservis», a reconnu le Dr Delorme. «Quand on a un réseau qui n'est pas suffisamment développé, ce ne sont

que les cas les plus complexes, les plus urgents qui entrent.» Ce ne sont que les personnes souffrant de maladies psychotiques ou bipolaires qui ont accès au traitement.

En outre, comme les psychiatres sont trop nombreux à Montréal, ils ont tendance à conserver des clients qui pourraient être suivis par la première ligne ou pas suivis du tout, a avancé le Dr Delorme. Quand un psychiatre quitte un établissement en abandonnant sa clientèle, on peut donner son congé à un tiers de sa clientèle tandis qu'un autre tiers peut être renvoyé à la première ligne, a-t-il fait observer. La moitié de sa clientèle n'est suivie par personne d'autre que lui: ces patients n'ont pas recours aux services des psychologues et des travailleurs sociaux de la deuxième ligne. Ils pourraient donc être suivis par la première ligne.

Outre le transfert de ressources professionnelles vers les centres de services sociaux (CSSS) et la première ligne, le plan d'action instaure la fonction de psychiatres répondants ou de pédopsychiatres répondants. Le ministère veut que les psychiatres consacrent une journée par semaine à donner des conseils à des médecins de la première ligne dans toutes les régions du Québec. De même, les pédopsychiatres, qui ne sont présents que dans les grands centres, pourraient conseiller des psychiatres en région. Mais l'Association des médecins psychiatres du Québec (AMPQ) s'oppose fermement à la généralisation de cette fonction conseil. Les psychiatres en ont déjà plein les bras avec leurs consultations en cliniques, alléguent l'AMPQ.

C'est particulièrement vrai pour les pédopsy-

chiatres, une spécialité qui est en pénurie. «C'est clair qu'il y a une demande, une pression importante dans les services de pédopsychiatrie en milieu urbain», a souligné le Dr Delorme. Or les pédopsychiatres craignent que l'accessibilité déjà problématique à leurs services ne soit compromise par le transfert d'une partie de leurs équipes à la première ligne.

Mais presser le citron pour faire en sorte que les pédopsychiatres fassent plus de consultations en clinique, cela ne réglerait rien, aux yeux du Dr Delorme. «S'il y a un manque de ressources et s'ils ne font que de la clinique, ils ne répondront jamais aux besoins», estime-t-il. De là, l'importance de développer la première ligne appuyée par des pédopsychiatres répondants. À terme, la première ligne soulagera la deuxième, croit-on au ministère.

C'est aussi une question éthique, une question d'équité, croit le Dr Delorme. Les pédopsychiatres, «ils sont à Montréal et à Québec, on doit vivre avec. Mais les enfants sont partout». De là, l'importance de ces répondants. «Il m'apparaît requis de desservir le plus d'enfants avec le peu de ressources qu'on a. Éthiquement, c'est la seule solution», a-t-il fait valoir.

Aux États-Unis et dans le reste du Canada, 40 % des gens qui ont recours à un médecin généraliste le font pour un problème de santé mentale, a avancé le Dr Delorme. Ce virage en faveur de la première ligne, «ce n'est pas une lubie de quelqu'un au ministère, c'est en accord avec la littérature mondiale et avec les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé».

Le Devoir

## IRAK

SUITE DE LA PAGE 1

À Bagdad, cinq jeunes filles ont été tuées et une vingtaine d'autres blessées, dans une attaque au mortier dirigée contre leur école dans un quartier sunnite de la capitale. Cette attaque n'aurait pas été revendiquée hier soir.

Egalement dans la capitale irakienne, où les forces américaines et irakiennes prévoient lancer prochainement d'importantes opérations contre les diverses factions extrémistes, un attentat à la voiture piégée a tué au moins trois personnes et en a blessé de nombreuses autres dans un marché public de la banlieue chiite de Sadr City, tandis que l'explosion d'un minibus a fait cinq victimes dans un quartier chiite.

Enfin, la police a fait hier la découverte de 39 cadavres dans la capitale.

Ce sont les incessantes violences sectaires qui ont incité le président américain George W. Bush à envoyer prochainement en renfort 21 500 soldats afin de combattre les extrémistes sunnites et chiites qui se livrent à Bagdad une guérilla que les autorités hésitent encore à qualifier de «guerre civile».

Le nouveau plan destiné à y ramener la sécurité prévoit le déploiement de plus de 50 000 soldats et policiers irakiens et de 35 000 soldats américains.

Par ailleurs, à Kirkouk, une ville qui abrite des communautés arabes, turkmènes et Kurdes dans le nord du pays, trois attentats ont fait au moins 17 morts.

## Manifestations

À Washington, plusieurs dizaines de milliers de manifestants, 100 000 selon la police, s'étaient rassemblés samedi au pied du Capitole, le siège du Congrès, pour écouter les vedettes hollywoodiennes Jane Fonda, Sean Penn, Susan Sarandon et Tim Robbins, ainsi que quelques parlementaires. Les slogans étaient surtout adressés, non pas au président Bush, mais au Congrès «qui a le pouvoir de mettre fin à cette guerre», selon un porte-parole de la manifestation, Hani Khalil.



GUS RUELAS REUTERS

Des vétérans de l'armée américaine ayant combattu en Irak ont pris part samedi, à Los Angeles, à l'un des rassemblements contre la guerre organisés aux États-Unis.

«Cela fait 34 ans que je ne m'exprime pas dans un rassemblement antiguerre parce que j'avais peur, à cause des messages propagés sur moi, d'être utilisé pour nuire à ce nouveau mouvement antiguerre, mais le silence n'est plus une option», a lancé l'actrice Jane Fonda, 69 ans, qui avait déjà été surnommée «Hanoi Jane» pour s'être installée sur un canon antiaérien nord vietnamien en 1972.

Des rassemblements moins importants ont eu lieu samedi en Californie.

Les manifestants prévoient de prolonger la manifestation du week-end avec une campagne téléphonique et par courriel, afin de faire signer une

pétition appelant le Congrès à «voter le retrait immédiat de toutes les forces américaines en Irak» et à «voter contre toute enveloppe budgétaire finançant la moindre action militaire en Irak, à l'exception de la sécurité de tous nos militaires».

Le collectif Unis pour la paix et la Justice avait déjà rassemblé entre 100 000 et 300 000 personnes dans la capitale américaine en septembre 2005.

Le Sénat américain pourrait adopter cette semaine une ou plusieurs résolutions non contraignantes dénonçant la nouvelle stratégie irakienne du président. Un texte en ce sens a déjà été voté la semaine dernière par la com-

mission des Affaires étrangères de la Chambre haute.

L'état-major démocrate cependant exclut toujours de réduire les fonds de la guerre. En revanche, plusieurs candidats démocrates à l'investiture présidentielle ont annoncé ces derniers jours des initiatives pour forcer l'administration à plafonner les effectifs militaires en Irak à leur niveau du début de janvier, en exigeant l'autorisation explicite du Congrès pour tout déploiement supplémentaire.

Le Devoir

Avec l'Agence France-Presse, Reuters et Associated Press

## LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

## Comment nous joindre ?

## La rédaction

Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courrier redaction@ledevoir.com

## La publicité

Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courrier avisdev@ledevoir.com

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

## Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courrier abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

## L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390